



cavem

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

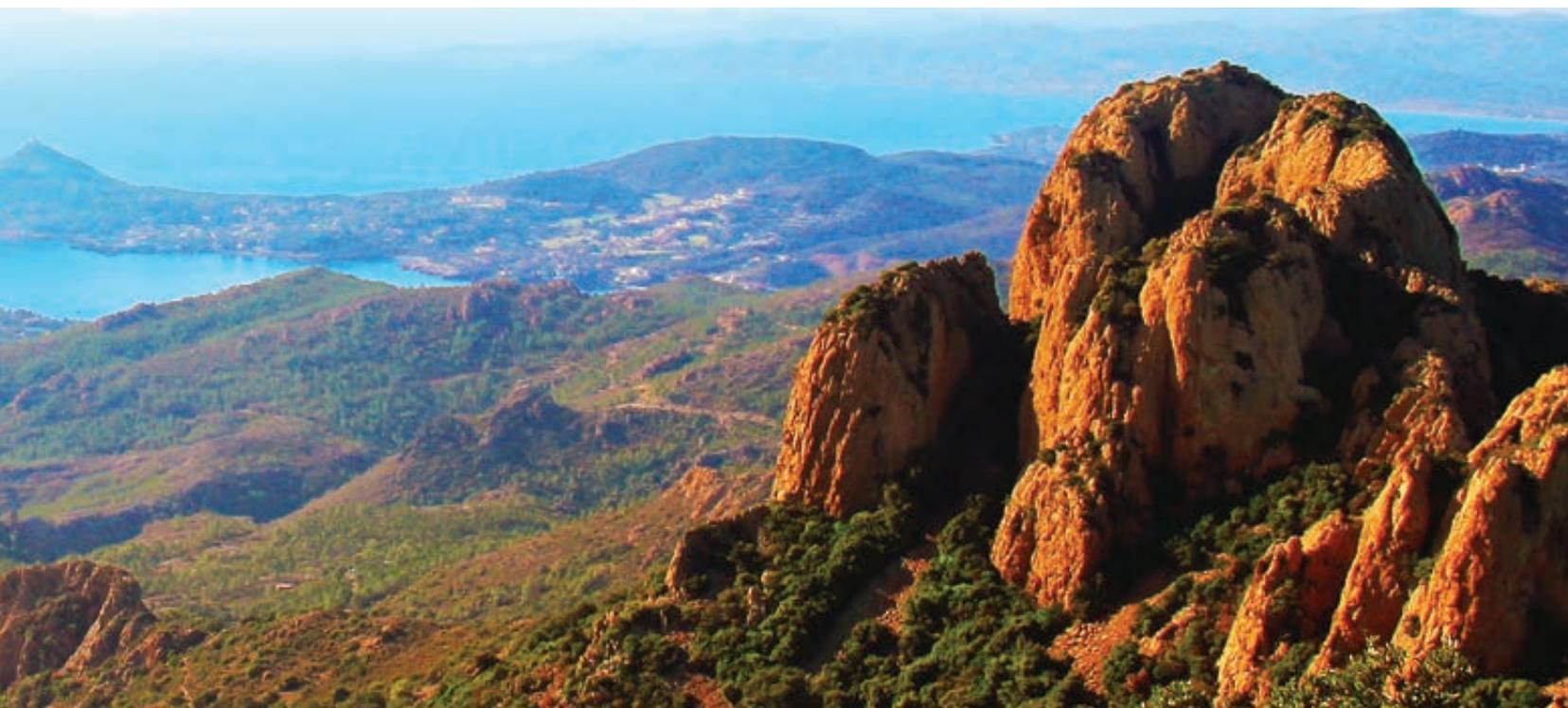
CINQ COMMUNES,
UN TERRITOIRE

SOMMAIRE



VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE **L'INSTITUTION**

▶ 5 COMMUNES, LE TERRITOIRE	6
▶ LE TERRITOIRE, LES CHIFFRES CLÉS	8
▶ LA GOUVERNANCE, LES COMPÉTENCES	10
▶ LES RESSOURCES HUMAINES, L'ORGANIGRAMME	12
▶ LES MOYENS FINANCIERS, LA COMMANDE PUBLIQUE	14
▶ LA COMMUNICATION	16



VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE LE TERRITOIRE

▶ LA PLANIFICATION TERRITORIALE	20
▶ LA PROMOTION DU TERRITOIRE	23
▶ LA COUVERTURE NUMÉRIQUE	24
▶ LES SOURCES DE FINANCEMENT	26
▶ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	28
▶ L'ORIENTATION, LA FORMATION, L'EMPLOI	32
▶ LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	34
▶ L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT	38

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE AU QUOTIDIEN

▶ L'HABITAT	46
▶ LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS	48
▶ L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ	50
▶ LA PROPRETÉ ET LA VALORISATION DES DÉCHETS	52
▶ L'ENVIRONNEMENT	54
▶ LES QUARTIERS PRIORITAIRES	58
▶ LE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM	59
▶ LES ÉQUIPEMENTS ET LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS	60



VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE **L'INSTITUTION**

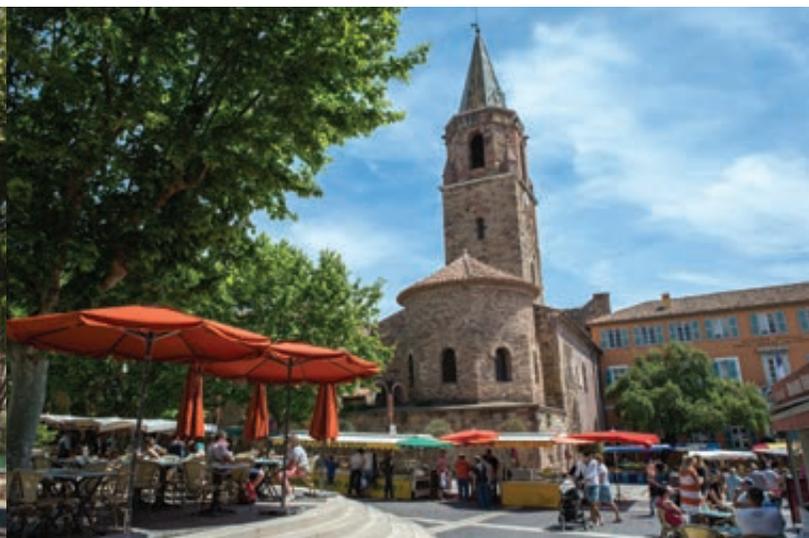




▶ 5 COMMUNES, LE TERRITOIRE	6
▶ LE TERRITOIRE, LES CHIFFRES CLÉS	8
▶ LA GOUVERNANCE, LES COMPÉTENCES	10
▶ LES RESSOURCES HUMAINES, L'ORGANIGRAMME	12
▶ LES MOYENS FINANCIERS, LA COMMANDE PUBLIQUE	14
▶ LA COMMUNICATION	16



Les Adrets de l'Estérel



Fréjus

CINQ COMMUNES, LE TERRITOIRE

LES ADRETS DE L'ESTÉREL

Le village des Adrets de l'Estérel qui compte près de 3 000 habitants est situé au cœur du massif de l'Estérel avec une superficie de 22 km². Il culmine à 420 mètres d'altitude au-dessus de la Méditerranée, à la limite des Alpes-Maritimes offrant ainsi un panorama de toute beauté sur la baie de Cannes.

FRÉJUS

La ville de Fréjus, ville d'Art et d'Histoire, en bord de mer, compte près de 54 000 habitants pour une surface de 102 km². Cette ville toujours en mouvement, entre traditions et modernité, est connue pour ses 15 km de plages, sa base nature de 100 ha, son patrimoine naturel et culturel ainsi que son dynamisme économique.

PUGET SUR ARGENS

La ville de Puget sur Argens située au cœur de l'Est-Var est une cité médiévale de plus de 8 000 habitants pour une superficie de 27 km². Ce village historique comptait autrefois uniquement des activités agricoles et viticoles qui sont aujourd'hui complétées par des activités commerciales et industrielles. Cette évolution en fait une ville attractive et dynamique à proximité du littoral et des forêts.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

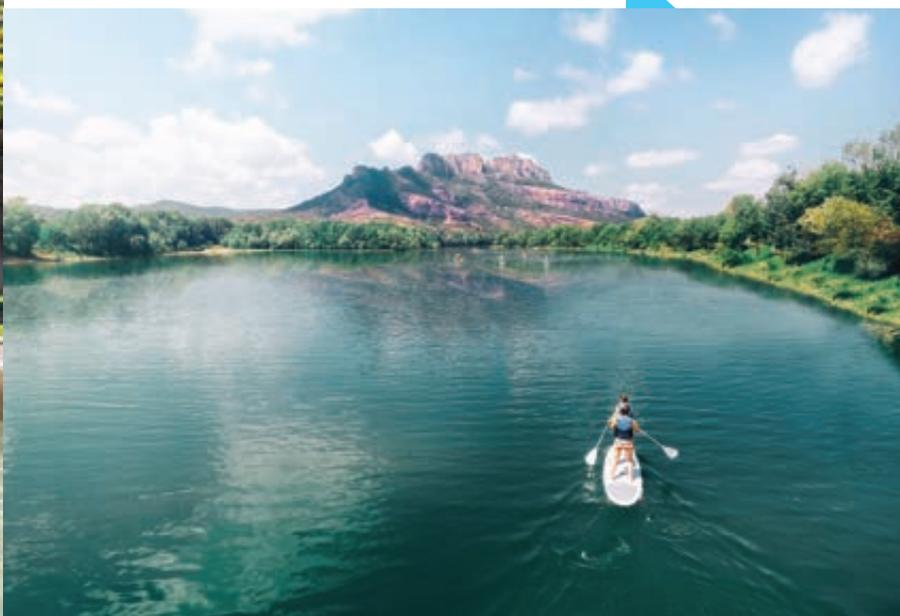
La ville de Roquebrune-sur-Argens avec près de 14 000 habitants sur 106 km² est l'une des communes les plus étendues de l'Est-Var située entre le massif des Maures et les roches rouges de l'Estérel. Elle offre une diversité de paysages depuis son quartier résidentiel La Bouverie, jusqu'à sa magnifique station balnéaire Les Issambres. Elle possède également une activité agricole complète et renommée.

SAINT-RAPHAËL

La ville de Saint-Raphaël avec près de 36 000 habitants sur 90 km² est la première ville touristique du Var avec 10 millions de nuitées par an. Ses 35 km de sentier de littoral, ses 32 000 ha de Massif de l'Estérel, ses 5 ports, la corniche d'Or, la rade d'Agay sont autant d'atouts complémentaires à son dynamisme économique tous secteurs confondus.



Puget sur Argens



Roquebrune-sur-Argens

Saint-Raphaël



LE TERRITOIRE, LES CHIFFRES CLÉS

Créée le 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée (CAVEM) regroupe cinq communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Le territoire, avec ses 51 km de littoral, ses 23 400 ha de forêt et 3 000 heures d'ensoleillement, offre un cadre de vie privilégié à ses 114 617 habitants. Issus des compétences transférées par les villes, les services publics de la CAVEM œuvrent quotidiennement à la préservation de la qualité de vie de ses habitants. Pôle économique et touristique attractif du département du Var, remarquable et incontournable, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée avec ses atouts territoriaux et les nombreuses compétences assurées est engagée dans une véritable dynamique communautaire dans le respect du développement durable au service de ses habitants.

LES ATOUTS DU TERRITOIRE

NOMBRE D'HABITANTS*

114 617 habitants dont :

- ▶ Les Adrets de l'Estérel : 2 815
- ▶ Fréjus : 53 512
- ▶ Puget sur Argens : 8 218
- ▶ Roquebrune-sur-Argens : 14 459
- ▶ Saint-Raphaël : 35 613

**recensement de la population 2017 - source INSEE*

SUPERFICIE

347,2 km² de superficie dont :

- ▶ Les Adrets de l'Estérel : 22,3 km²
- ▶ Fréjus : 102,3 km²
- ▶ Puget sur Argens : 26,9 km²
- ▶ Roquebrune-sur-Argens : 106,1 km²
- ▶ Saint-Raphaël : 89,6 km²

ENVIRONNEMENT

- ▶ 51 km de littoral
- ▶ 23 400 ha de forêt
- ▶ 3 000 heures d'ensoleillement

29 PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- ▶ 2 267 entreprises regroupées
- ▶ Plus de 10 000 emplois sur ces zones
- ▶ 350 ha dédiés

COMMERCES DE PROXIMITÉ

- ▶ Plus de 1 000 commerces

AGRICULTURE

- ▶ Près de 170 exploitations agricoles
- ▶ 7 filières représentées

TOURISME

- ▶ Plus de 73 377 lits touristiques

19 261 ÉTABLISSEMENTS ACTIFS DONT

- ▶ Agriculture : 2 %
- ▶ Industrie : 3,5 %
- ▶ Construction : 14 %
- ▶ Commerces, transports et services divers : 68 %
- ▶ Administration publique, enseignement, santé et action sociale : 12,5 %

REPÈRES



114 617
habitants permanents

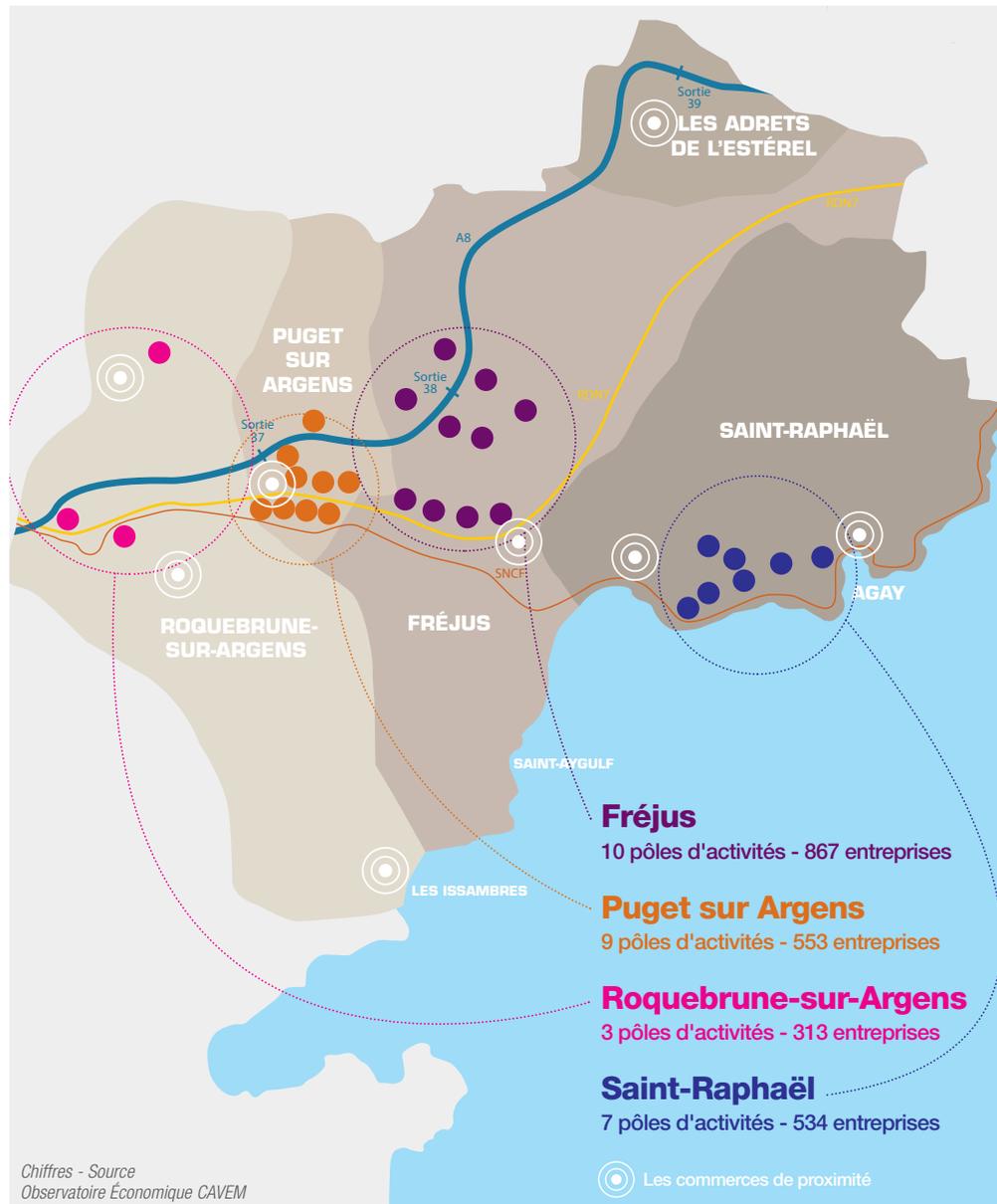


+ de 10 000
emplois dans les parcs d'activités
sur les 45 000 actifs du territoire



+ de 73 377
lits touristiques
41 000 résidences secondaires

LES 29 PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SITUÉS SUR LE TERRITOIRE VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE



Une superficie de
34 700 ha



23 400 ha
de forêt



51 km
de littoral

LA GOUVERNANCE, LES COMPÉTENCES



La CAVEM est administrée par un Conseil Communautaire, composé de 51 élus issus de chaque commune, qui s'est réuni 5 fois cette année pour adopter les décisions qui guident ses actions. 138 délibérations ont été approuvées par le Conseil d'Agglomération.

Le Bureau Communautaire s'est réuni 10 fois pour préparer et instruire les dossiers soumis au vote du Conseil Communautaire.

175 délibérations ont été approuvées par le Bureau Communautaire.

Dans le même temps un travail intense des commissions permet une concertation active. La Commission SCOT s'est réunie 23 fois en 26 mois, la Commission Développement Économique l'a fait 21 fois.

LE BUREAU

Il est composé de 11 Vice-Présidents réunis autour du Président.

175 délibérations ont été prises sur l'exercice dans le cadre des compétences accordées.

LES COMMISSIONS

Animées par un vice-président avec l'appui des services, les commissions étudient les dossiers propres à leur domaine de compétences.

- ▶ La COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
- ▶ La COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- ▶ La COMMISSION FINANCES TRAVAUX ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- ▶ La COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
- ▶ La COMMISSION VOIRIE
- ▶ La COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES
- ▶ La COMMISSION SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Regroupant quelque 80 personnalités apportant leur compétence dans les domaines de l'économie locale, il a produit au terme d'un travail intense, de réunions internes passionnées un rapport de réflexions et de propositions sur deux sujets essentiels : la transition écologique du territoire et les enjeux du recouvrement des générations pour l'emploi des jeunes.

LES ORGANISMES

Certaines spécialités techniques sont assurées par des Syndicats Intercommunaux. L'action de la CAVEM qui est représentée au sein de chaque instance se trouve ainsi étendue. Ces syndicats regroupent les collectivités au-delà de l'aire géographique des 5 communes.

- ▶ Le SMIDDEV, Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var pour les déchets
- ▶ L'AREVE, Agence de Rénovation Énergétique de l'Est-Var pour l'énergie
- ▶ La MISSION LOCALE EST-VAR pour l'emploi
- ▶ Le SEVE, Syndicat des Eaux du Var Est pour l'eau
- ▶ Le SICTIAM, Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée pour les systèmes d'informations
- ▶ Le SIPME, Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel pour la Forêt
- ▶ Le SMA-Syndicat Mixte de l'Argens, le SMIAGE-Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau Maralpin et le Syndicat de la Garonette pour la lutte contre les inondations
- ▶ L'agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur pour la promotion du Territoire
- ▶ Le Syndicat Mixte Ouvert Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit pour l'aménagement numérique



51

élus dont 1 Président,
11 Vice-Présidents et
39 conseillers communautaires



7

Commissions

138

délibérations
approuvées
par le Conseil
d'Agglomération



175

délibérations
approuvées
par le Bureau
Communautaire

LES COMPÉTENCES POUR LE TERRITOIRE, LES MISSIONS SPÉCIFIQUES D'EXPERTISE POUR LES COMMUNES



25 CHAMPS D'ACTIONS



- ▶ Développement économique
- ▶ Aménagement de l'espace communautaire - Schéma de Cohérence Territoriale
- ▶ Équilibre social de l'habitat
- ▶ Politique de la ville
- ▶ Accueil des gens du voyage
- ▶ Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés
- ▶ Assainissement
- ▶ Eau
- ▶ Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- ▶ Gestion du Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé
- ▶ Service d'incendie et de secours
- ▶ Actions environnementales
- ▶ Fourrière animale
- ▶ Lutte et prévention contre les inondations
- ▶ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- ▶ Équipements sportifs et d'intérêt communautaire
- ▶ Participation aux actions de promotion du territoire, d'animation et d'éducation des jeunes par le sport de haut niveau et à forte audience médiatique
- ▶ Équipements culturels
- ▶ Entretien et aide au fonctionnement de la crèche de l'Hôpital Intercommunal et parc de stationnement
- ▶ Aménagement numérique du territoire
- ▶ Promotion Touristique du Territoire par le numérique
- ▶ Voiries d'intérêt communautaire
- ▶ Surveillance des plages en période estivale
- ▶ Balayage et nettoyage de la voirie
- ▶ Création et gestion de la Maison de l'Estérel

LES RESSOURCES HUMAINES, L'ORGANIGRAMME

Les ressources humaines de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée sont gérées via un service mutualisé avec la ville de Saint-Raphaël. Elles suivent le parcours de chaque agent : gestion de la carrière, rémunération, recrutement, accueil des nouveaux arrivants, mobilité interne, formation des agents, relations sociales, sécurité au travail ; elles répondent aux problématiques relevant de la gestion des relations humaines et professionnelles.

BILAN DE CARRIÈRE

- ▶ **35 agents** ont bénéficié d'un avancement de grade.
- ▶ **80 agents** ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

BILAN DE FORMATION

109 agents ont suivi une formation pour un coût de 59 336 €

- ▶ Formation d'intégration - Catégorie A (CNFPT) : 7 agents
- ▶ Formation d'intégration - Catégorie B (CNFPT) : 3 agents
- ▶ Formation d'intégration - Catégorie C (CNFPT) : 5 agents
- ▶ Formation de préparation aux concours : 9 agents
- ▶ Formation de perfectionnement ou continue : 53 agents
- ▶ Formation Hygiène et Sécurité : 61 agents
- ▶ Journée d'actualité (CNFPT) : 20 agents

RÉPARTITION DES ABSENCES

- ▶ Nombre d'accidents du travail : 12 soit 1 258 jours d'absence
- ▶ Nombre de maladies ordinaires : 62 soit 1 951 jours d'absence
- ▶ Nombre de maladies de longue durée : 11 soit 2 770 jours d'arrêt

ACTIONS EN 2019

- ▶ Création du Campus Connecté
- ▶ Intégration d'un nouveau service : la Maison de l'Emploi
- ▶ Évolution du protocole du temps de travail

PERSPECTIVES 2020

- ▶ Poursuite de l'application du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations.
- ▶ Mise en œuvre de la Déclaration Sociale Nominative à compter du 1^{er} Janvier 2020.
- ▶ Transfert de la compétence pluviale à compter du 1^{er} Janvier 2020.

REPÈRES



237 AGENTS
à la CAVEM

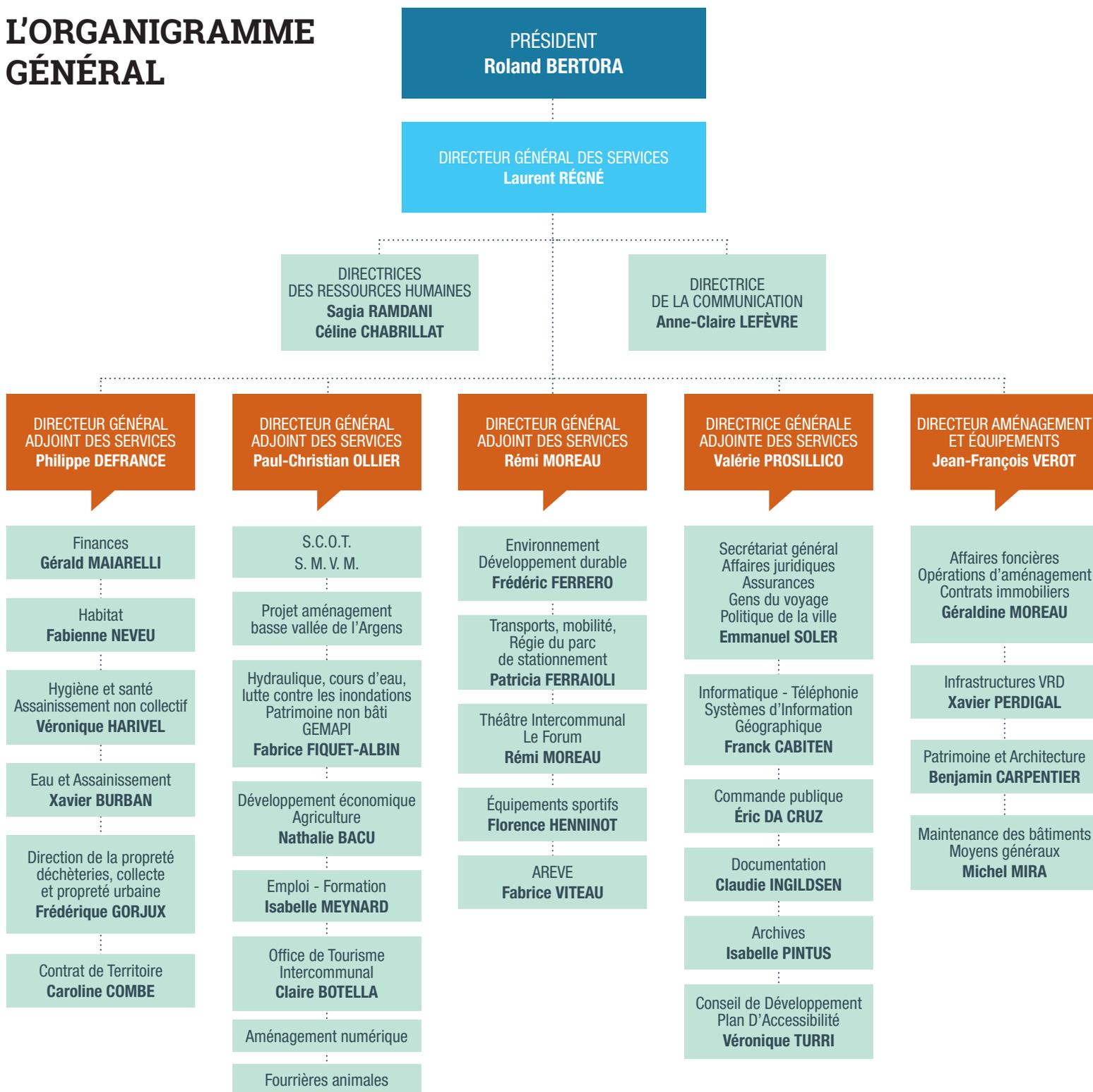
- ▶ Titulaires / stagiaires : 214 agents
- ▶ Non titulaires : 23 agents
- ▶ Filière administrative : 91 agents
- ▶ Filière technique : 145 agents
- ▶ Filière culturelle : 1 agent



10 639 153 €
Masse salariale

- ▶ Budget principal : 9 532 289 €
- ▶ Budget assainissement : 455 094 €
- ▶ Budget Office du Tourisme : 68 293 €
- ▶ Budget GEMAPI : 583 477 €

L'ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



LES MOYENS FINANCIERS

L'élaboration d'un budget doit respecter les principes d'annualité, d'unité, d'équilibre, d'universalité et de spécialité. Le budget principal et les 7 budgets annexes de la CAVEM sont gérés par le service finances et regroupent l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses de l'année. L'organisation budgétaire s'inscrit dans un calendrier légal et réglementaire rythmée par 4 étapes majeures : le Débat d'Orientations Budgétaires, le Budget Primitif, les Décisions Modificatives et le Compte Administratif. Une nouvelle présentation des comptes locaux pourrait advenir sous la forme d'un compte financier unique dans les prochaines années.

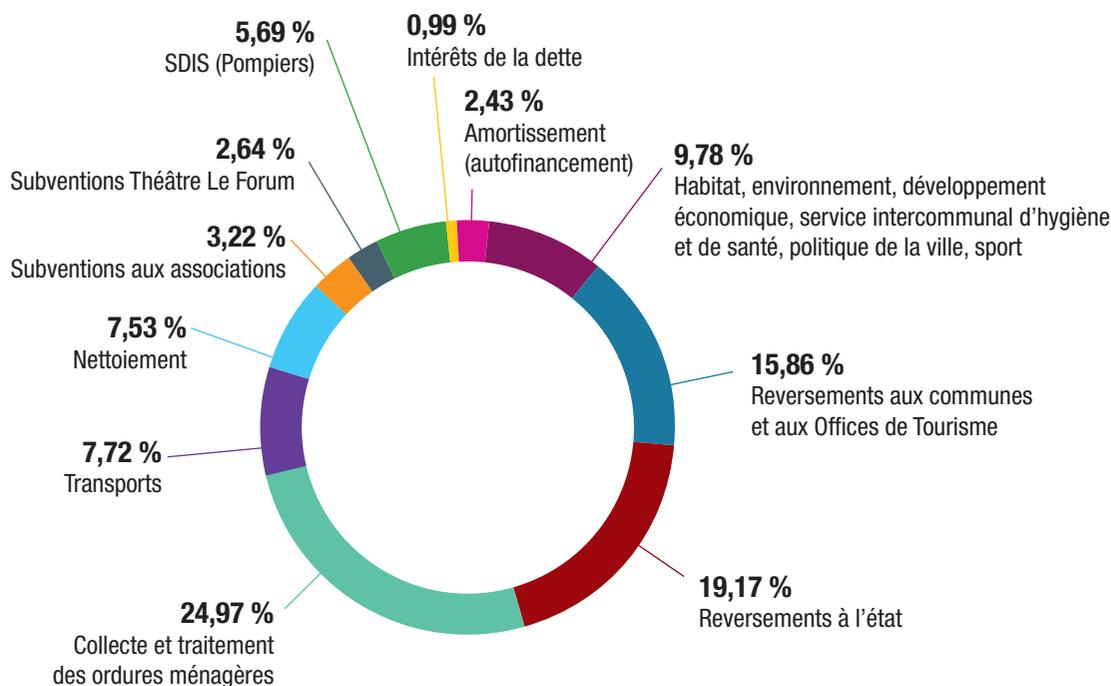
La CAVEM regroupe 7 budgets :

- ▶ le budget principal
- ▶ le budget eau
- ▶ le budget assainissement
- ▶ le budget zones d'activités
- ▶ le budget Capitou
- ▶ le budget office de tourisme intercommunal
- ▶ le budget GEMAPI

Avec deux instructions budgétaires :

- ▶ l'instruction M14 qui régleme, entre autres, la comptabilité des établissements publics de coopération intercommunale
- ▶ l'instruction M49 qui régleme les opérations budgétaires et comptables des Services Publics d'eau et assainissement.

LES GRANDS POSTES DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



REPÈRES

6 900
mandats de paiements 

1 700
titres de recettes 

FOCUS

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT :

- ▶ Dépenses :
112 323 732 €

INVESTISSEMENT :

- ▶ Dépenses :
15 390 106 €

BUDGET PRINCIPAL AVEC BUDGETS ANNEXES

FONCTIONNEMENT :

- ▶ Dépenses :
132 854 970 €

INVESTISSEMENT :

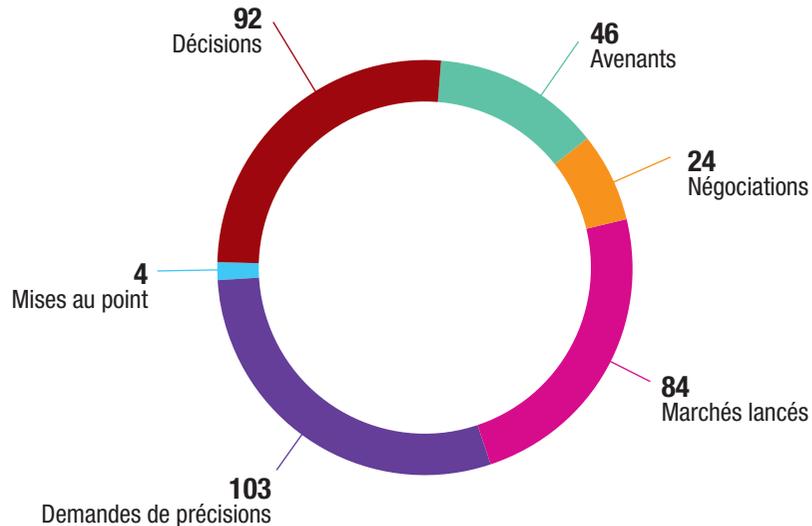
- ▶ Dépenses :
37 734 587 €

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- ▶ La candidature de la CAVEM déposée auprès du ministère des comptes publics pour participer à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) a été retenue pour 2021.
- ▶ Le compte financier unique se substituerait au compte administratif et au compte de gestion et favoriserait une meilleure lisibilité et transparence des comptes pour les élus et les citoyens.
- ▶ La mise en place de ce CFU impliquerait le passage à l'instruction budgétaire M57 des budgets soumis à l'instruction M14.

LA COMMANDE PUBLIQUE

Dans le respect du code des marchés publics, la commande publique assure la sécurité juridique des marchés passés par les services. En 2019, 84 marchés ont été lancés par la CAVEM soit 39 % de plus qu'en 2018.



LA COMMUNICATION PROCHE DES CITOYENS

Fondée sur l'article L 214-1 du code général des collectivités territoriales, la communication publique territoriale comprend l'ensemble des informations institutionnelles d'intérêt général à destination de tous les habitants du territoire. En 2019, la Direction de la Communication a poursuivi la mise en valeur des projets à travers de l'affichage, des publications papiers et numériques, la création de logos et de l'information aux médias à destination du grand public. Des panneaux d'informations destinés aux usagers ont également été réalisés à l'occasion de grands projets tandis que des supports d'informations plus spécifiques et techniques ont été pris en charge par les services.



AVEC LE MAGAZINE DU TERRITOIRE VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE, LES SUJETS TECHNIQUES DEVIENNENT ACCESSIBLES

Le magazine Var Estérel Méditerranée de la CAVEM est conçu par la Direction de la Communication et publié tous les deux mois. Les 72 000 exemplaires imprimés sont distribués dans les boîtes aux lettres et les 36 points de dépôt des 5 villes du Territoire afin de rendre l'information accessible au plus grand nombre. Six numéros de 32 pages sont sortis en 2019 pour expliquer aux lecteurs les champs d'intervention de la CAVEM dans les domaines de l'économie, de

l'environnement, des grands travaux, de l'eau et de l'assainissement ou encore de la culture et du sport. Chaque magazine a consacré un dossier central de 5 pages à un sujet phare de la collectivité. Les articles rédigés souvent illustrés par des chiffres clés permettent une meilleure représentation des 25 compétences de la CAVEM. Pour toucher les plus jeunes, une approche ludique sous forme de bande dessinée a été créée pour chaque numéro.

REPÈRES



6 MAGAZINES
par an



+ DE 20 ARTICLES
+ DE 10 SUJETS TECHNIQUES
1 DOSSIER CENTRAL
1 BANDE DESSINÉE
par magazine



+ 400 000
EXEMPLAIRES
par an



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL

Le rapport d'activité de la CAVEM, imprimé à 2 000 exemplaires, est un document obligatoire. Il est élaboré depuis 2014 par la Direction de la Communication à partir de l'analyse des documents fournis par les services. Support de référence et de valorisation du territoire présentant les actions portées par la CAVEM, l'édition 2019 est le résultat de l'étude de près de 230 pages de contenus permettant de mettre en valeur les principaux enjeux du territoire.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, l'expression de l'expertise citoyenne sur une dynamique territoriale

Lancé le 25 septembre 2018 sous la Présidence de Chantal BORNE en présence de Roland BERTORA, Président de la CAVEM, le Conseil de Développement de la CAVEM est une instance de démocratie participative obligatoire composée de 87 membres de la société civile. Elle a su offrir de bonnes conditions de travail entre citoyens et techniciens de la CAVEM qui avaient envie de s'investir bénévolement dans les problématiques de développement de Projet de Territoire de la CAVEM. Plus de 2 500 heures de travail autour des thèmes majeurs de la transition écologique et énergétique ainsi que le renouvellement générationnel des acteurs ont permis de produire 104 propositions retenues par les élus dont certaines ont déjà été mises en application. La clôture du Conseil de Développement à la restitution des travaux le 30 septembre 2019 a été accompagnée d'un rapport d'activité 2019 téléchargeable sur cavem.fr



CAVEM.FR, 5 ANS APRÈS SA CRÉATION LES VISITES CONTINUENT D'AUGMENTER

Opérationnel depuis janvier 2015, le site internet continue de voir ses visites augmenter pour atteindre les 139 070 en 2019 soit 1,77 % de plus que l'année précédente. Sur les 289 pages du site, le site internet a comptabilisé 225 486 consultations soit 2,52 % de plus que l'an dernier.

Des démarches en ligne facilitées en matière de santé, logement et accessibilité

En plus d'informer les citoyens sur l'actualité de la CAVEM et ses événements, le site internet permet d'effectuer simplement des démarches en ligne.

Chaque année plus d'un millier de demandes sont exprimées via les formulaires en matière de vaccination et de logement social. En 2019, une nouvelle page ACCEO a été créée pour offrir aux personnes sourdes et malentendantes un meilleur accès aux services administratifs de la CAVEM.

LE PLAN DE COMMUNICATION DES RENDEZ-VOUS SANTÉ À SUCCÈS

En 2019, 25 rencontres santé ont été organisées par le Point Santé Info du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Raphaël pour l'ensemble de la population du territoire.

Ces actions d'information et de prévention santé ont réuni 1 800 personnes autour des thématiques de l'enfant, de l'adolescent et du senior. Les conférences qui portaient sur les problématiques des adolescents se sont déroulées dans les établissements scolaires du territoire tandis que les autres rendez-vous ont été maintenus au Théâtre Intercommunal Le Forum. Comme les années précédentes, la Direction de la Communication a pris en charge le plan de communication grand public rythmé par le programme annuel, des affiches, des actualités sur les sites internet des villes et de la CAVEM, des articles dans les magazines institutionnels ainsi que des insertions presse afin de promouvoir ces rendez-vous gratuits de prévention santé tous les mois.

Deux journées complémentaires au Théâtre Intercommunal Le Forum ont permis de sensibiliser plus de 350 participants au bilan santé des seniors ainsi qu'au diabète.



REPÈRES



Nombre de visiteurs :
107 492



Nombre de visites :
139 070
+ 1,77 %



Nombre de pages vues :
225 486
+ 2,52 %



VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE
LE TERRITOIRE
UNE RÉFLEXION À LONG TERME





▶ LA PLANIFICATION TERRITORIALE	20
▶ LA PROMOTION DU TERRITOIRE	23
▶ LA COUVERTURE NUMÉRIQUE	24
▶ LES SOURCES DE FINANCEMENT	26
▶ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	28
▶ L'ORIENTATION, LA FORMATION, L'EMPLOI	32
▶ LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	34
▶ L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT	38

LA PLANIFICATION

Acteurs publics majeurs, les collectivités territoriales, chacune à leur échelon respectif de Commune, de Département ou encore de Région participent à des schémas stratégiques afin d'aménager le Territoire. Avec la création de l'échelon intercommunal se sont développés des établissements publics de coopération intercommunale afin de mettre en commun la gestion de services publics par le biais de syndicats intercommunaux ou de métropoles, de communautés urbaines, de communautés d'agglomération ou encore de communautés de communes. C'est pourquoi, en développant des compétences obligatoires ou transférées par les communes à travers le SCoT ou le SRADDET, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée participe activement à l'évolution de son Territoire afin de préserver son patrimoine naturel exceptionnel d'une superficie de près de 350 km² constitué de 5 communes membres : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

LE SRADDET APPROUVÉ LE 15 OCTOBRE 2019 PAR ARRÊTÉ DU PRÉFET DE RÉGION

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires élaboré par la Région, est adopté par délibération au Conseil Régional avant approbation par arrêté du Préfet de Région, il est le résultat d'une concertation importante avec l'État, les collectivités concernées, leurs groupements ainsi que les chambres consulaires. Sous la forme d'un rapport, il fixe les objectifs de moyen et long termes

traitant entre autres de l'équilibre concerté des territoires, de son attractivité, du logement, de la mobilité, de la valorisation de l'énergie, de la lutte contre le changement climatique, de l'agriculture, des nouvelles technologies, de la biodiversité ou encore de la gestion des déchets. Ces objectifs s'imposent aux documents locaux comme le SCoT dont les règles doivent être compatibles avec celles du SRADDET.



TERRITORIALE

LE SCOT DE LA CAVEM APPROUVÉ LE 11 DÉCEMBRE 2017 SERA COMPLÉTÉ

La stratégie d'aménagement du territoire à l'échelle de la CAVEM est inscrite dans le Schéma de Cohérence Territoriale Var Estérel Méditerranée (SCoT), document d'urbanisme de l'agglomération élaboré et mis en œuvre par la CAVEM.

Le SCoT, document supérieur aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes du territoire que la CAVEM doit mettre en compatibilité, intègre l'ensemble des schémas structurants et réglementaires du territoire comme le Programme Local de l'Habitat, le Plan de Déplacements Urbains, le Schéma Directeur d'Assainissement ou encore le Plan Climat Air Énergie Territorial. Il permet de coordonner un ensemble cohérent d'actions programmées au service de l'évolution du territoire. La loi évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) de 2018 impose l'élaboration d'un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC), qui sera intégré au SCoT. La CAVEM s'engage également dans l'étude d'un Schéma Directeur Vélo à l'échelle de son territoire.

Le SCoT, document prospectif à 20 ans a été approuvé par délibération du conseil d'agglomération le 11 décembre 2017. Un bilan du SCoT est réalisé tous les 6 ans. Sa compatibilité avec le SRADDET de la Région Sud sera optimisée à cette occasion.

LES PLANS LOCAUX D'URBANISME DES COMMUNES COMPATIBLES

Les Plans Locaux d'Urbanisme des communes ont fait l'objet d'un travail d'étude et d'accompagnement avec l'Audat.Var pour leur mise en compatibilité à l'occasion de :

- ▶ leur révision générale pour :
 - ▶ *Fréjus : le projet de révision du PLU de Fréjus a été approuvé le 4 juillet 2019.*
 - ▶ *Puget sur Argens : la CAVEM a participé aux réunions de présentation du projet de PLU révisé de Puget sur Argens et a émis un avis sur le projet de règlement le 22 novembre 2019.*
- ▶ leur élaboration pour :
 - ▶ *Les Adrets de l'Estérel : la compatibilité du projet de PLU des Adrets de l'Estérel a été vérifiée avant l'arrêt le 30 octobre 2019.*
 - ▶ *Roquebrune-sur-Argens : la procédure d'élaboration du PLU de Roquebrune-sur-Argens a été relancée.*

LA CAVEM DANS L'ESPACE AZURÉEN

Des instances territoriales de dialogue ont été mises en place par la Région Sud pour faciliter la concertation entre l'État, la Région et les acteurs du territoire pour atteindre des objectifs régionaux de l'espace Azuréen dans lequel s'inscrit la CAVEM. La phase de consultation du 14 novembre 2018 au 14 février 2019 a permis à un nouveau groupe de travail INTER SCOT rejoint par la CAVEM et les élus responsables des 5 SCoT du Var de produire un avis commun sur le SRADDET.



LA LOI ELAN VIENT RENFORCER LE SCOT AVEC LE DAAC POUR MAÎTRISER LES PROJETS COMMERCIAUX

Avec la loi ELAN de 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique qui vient renforcer le rôle des SCoT, un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial a été initié avec un diagnostic et la définition des secteurs à enjeux « d'agglomération, de village et autres secteurs urbanisés » avec application à la Loi Littoral. Cet outil qui définit les orientations d'aménagement commercial avec des critères précis doit permettre de mieux maîtriser l'implantation des projets commerciaux.

Deux démarches ont été engagées : une modification de droit commun n°1 au Pôle Safari : un site dédié à de l'habitat qui change de destination pour accueillir du développement économique, et une modification de droit commun n°2 avec la prise en compte des contraintes et spécificités de la voie de liaison Fréjus-Puget sur Argens dans le SCoT pour en faciliter et encadrer la faisabilité.

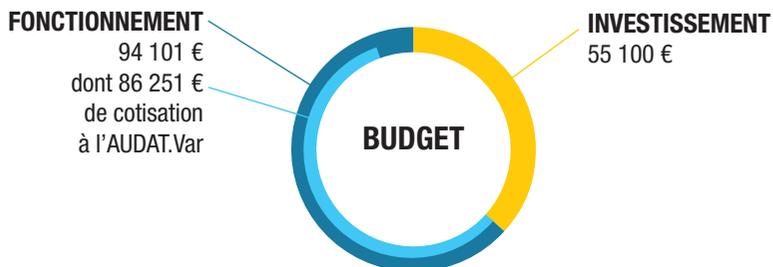
PROJET PHARE DU SCOT LA BASSE VALLÉE DE L'ARGENS, LES HAMEAUX AGRICOLES

Esquissé dans le cadre de l'Atelier National Argens, objet des études du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), d'études thématiques sur l'agritourisme, les loisirs et les mobilités douces opérées par l'AUDAT*, ce projet a aussi pour objectif de dynamiser l'activité agricole et la valorisation d'espaces naturels remarquables. Les réflexions se poursuivent pour la mise en valeur de l'environnement exceptionnel de cet espace afin de le dédier notamment aux activités agricoles, en cohérence avec les objectifs énoncés. Conduire les projets d'aménagement des Hameaux agricoles de Saint Pons, des Amandiers et d'Airebelle autour de réflexions et de propositions d'itinéraires de cheminements doux et d'aires de départ de randonnée à organiser dans la plaine de la Basse Vallée de l'Argens doit permettre également dans le cadre d'une démarche globale la remise en culture de ces sites.



PERSPECTIVES 2020

- ▶ Révision générale du SCoT avec approbation du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC)
- ▶ Relance du Schéma de Mise en Valeur de la Mer
- ▶ Élaboration du Schéma Territorial de Restauration Écologique (STERE)



LA PROMOTION DU TERRITOIRE



**102 256 LITS
TOURISTIQUES**
SUR LE TERRITOIRE CAVEM

- ▶ Fréjus : 46 303
- ▶ Saint-Raphaël : 33 000
- ▶ Roquebrune-sur-Argens : 16 153
- ▶ Puget sur Argens : 6 000
- ▶ Les Adrets de l'Estérel : 800



709 391,30 €
DE TAXES COLLECTÉES PAR
LES OPÉRATEURS NUMÉRIQUES
POUR LES COMMUNES

- ▶ Les Adrets de l'Estérel : 10 411,71 €
- ▶ Fréjus : 212 944,72 €
- ▶ Roquebrune-sur-Argens :
176 173,61 €
- ▶ Saint-Raphaël : 302 061,64 €
- ▶ Puget sur Argens : 7 799,62 €

ESTÉREL CÔTE D'AZUR SUR LE WEB :

- ▶ le site portail avec 429 780 utilisateurs : www.esterel-cotedazur.com
- ▶ le site des activités avec 382 700 utilisateurs : www.experiencecotedazur.com
- ▶ le site des itinéraires touristiques avec 194 400 utilisateurs :
www.circuits.esterel-cotedazur.com

RECETTES-TAXES DE SÉJOUR OTI

- ▶ Les Adrets de l'Estérel :
20 000 nuitées soit 20 000 €
- ▶ Puget sur Argens :
190 000 nuitées soit 110 000 €

TAXES DE SÉJOUR COLLECTÉES POUR LE COMPTE DES OFFICES DU TOURISME ET DU DÉPARTEMENT

- ▶ Fréjus : 1 673 640,71 €
- ▶ Saint-Raphaël : 1 466 672,55 €
- ▶ Roquebrune-sur-Argens :
554 426,80 €

PRÉSENCE NUMÉRIQUE OTI

- ▶ sur www.pugetsurargens-tourisme.com :
44 000 visiteurs
pour 98 000 pages chargées
- ▶ sur [facebook/pugetsurargens](https://facebook.com/pugetsurargens) :
+ 45 % depuis 2017
- ▶ Mailings auprès de 1150 adresses

AVEC L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

L'Office de Tourisme Intercommunal constitué des communes de Puget sur Argens et des Adrets de l'Estérel assure dans le respect d'une démarche qualitative labellisée Famille Plus et Tourisme et Handicap la promotion de la destination et l'animation du territoire des 2 communes auprès des socioprofessionnels du tourisme, des vacanciers ainsi que des populations locales de proximité.

AVEC L'AGENCE TOURISTIQUE ESTÉREL CÔTE D'AZUR ÉLUE MEILLEUR SITE INTERNET D'OFFICE DE TOURISME EN FRANCE

Créée il y a onze ans, cette agence de promotion touristique est soutenue par la CAVEM et neuf autres communes. Afin de développer la notoriété du territoire, des webcams ont été installées sur certains sites et connaissent un vrai succès avec 300 000 vues par an à découvrir sur www.esterel-cotedazur.com. En 2019, l'Agence renforce ses actions de communication avec la refonte de son site internet portail présentant une nouvelle interface graphique, une interconnexion avec les systèmes de réservation, un moteur de recherche inspirational et une carte interactive. Ce site internet a été récompensé « meilleur site internet d'office de tourisme en France ». Parmi les actions fortes, une campagne de communication s'est déroulée pendant deux semaines dans le métro parisien. La station Opéra est passée aux couleurs d'Estérel Côte d'Azur avec l'affichage de 36 visuels qui ont permis de valoriser et faire connaître le territoire hors de ses murs. Dans le même temps, le traditionnel « Guides des activités » a été édité à 100 000 exemplaires et recense plus de 400 activités à découvrir sur le territoire touristique couvert par l'Agence.

LA COUVERTURE NUMÉRIQUE

PARTICIPATIONS DE LA CAVEM

La CAVEM poursuit le déploiement de la fibre optique vers les acteurs particuliers et économiques locaux dans les zones d'initiative privées (ZONE AMII) assurées par Orange et dans les zones d'initiatives publiques (ZONE RIP) assurées via la Délégation de Service Public lancée par le département du Var et pilotée avec les territoires varois et par conséquent la CAVEM par Sud Très Haut Débit. Du bon déploiement de ces réseaux à très haut débit dépendent et découleront des usages numériques pour l'avenir économique du territoire.

- ▶ Pour les Adrets de l'Estérel : 66 200 € financés à 50 % par la commune
- ▶ Pour le Syndicat Mixte Ouvert Provence-Alpes-Côte d'Azur Très Haut Débit : 25 000 €

RÉALISATIONS

SUR FRÉJUS ET SAINT-RAPHAËL EN ZONES D'INITIATIVE PRIVÉES : 33 000 PRISES DÉPLOYÉES SUR LES DEUX COMMUNES

- ▶ Déploiement de la fibre optique par Orange vers les professionnels et notamment les parcs d'activités de Saint-Raphaël dont Epsilon I.
- ▶ Déploiement de la fibre optique par Orange vers les particuliers pour des usages domestiques dont les habitations en collectif.

SUR LES ADRETS DE L'ESTÉREL, PUGET SUR ARGENS ET ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS EN ZONES D'INITIATIVES PUBLIQUES

Roquebrune-sur-Argens a été la première des trois communes en zone RIP à bénéficier du déploiement de la fibre optique en zone d'initiative publique. Depuis juillet 2019, la montée en débit sur cuivre aux Adrets de l'Estérel avec un débit égal ou supérieur à 4 Go reporte le déploiement de la fibre optique de 5 années pour permettre une rentabilité de l'opération.

LE GUICHET FTTTH CAVEM

Le Guichet FTTTH CAVEM pour lequel la CAVEM avait obtenu le Label d'Or des Territoires Innovants le 4 décembre 2018 pour l'application numérique de gestion des autorisations de voirie pour le déploiement de la fibre optique s'étend aux zones d'initiatives publiques avec 11 Établissements Publics de Coopération Intercommunale et plus d'une centaine de communes intéressées.

Le nouveau centre de ressources Le Château Gallieni accueillera à partir de mai 2020, une formation sur les usages du numérique intitulée « Développeur Web et applications Web mobiles », labellisée Grande École du Numérique.



FINALISATION DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Pour Fréjus et Saint-Raphaël :

- ▶ finalisation du déploiement de la fibre optique en zone d'initiative privée avec un objectif réalisé à 85 % fin 2020 suite au Plan France Très Haut débit.

Pour les Adrets de l'Estérel, Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens :

- ▶ poursuite du déploiement de la fibre optique jusqu'en 2023 via une Délégation de Service Public concessive notifiée par le Département.



Session 2019 du Campus Connecté CAVEM

LE CAMPUS CONNECTÉ CAVEM

LABELLISÉ SITE PILOTE PAR LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

La rentrée 2019 a offert aux 13 premiers étudiants un enseignement sur-mesure afin que chacun puisse, par obligation ou par choix, étudier dans un établissement géographiquement éloigné du domicile.

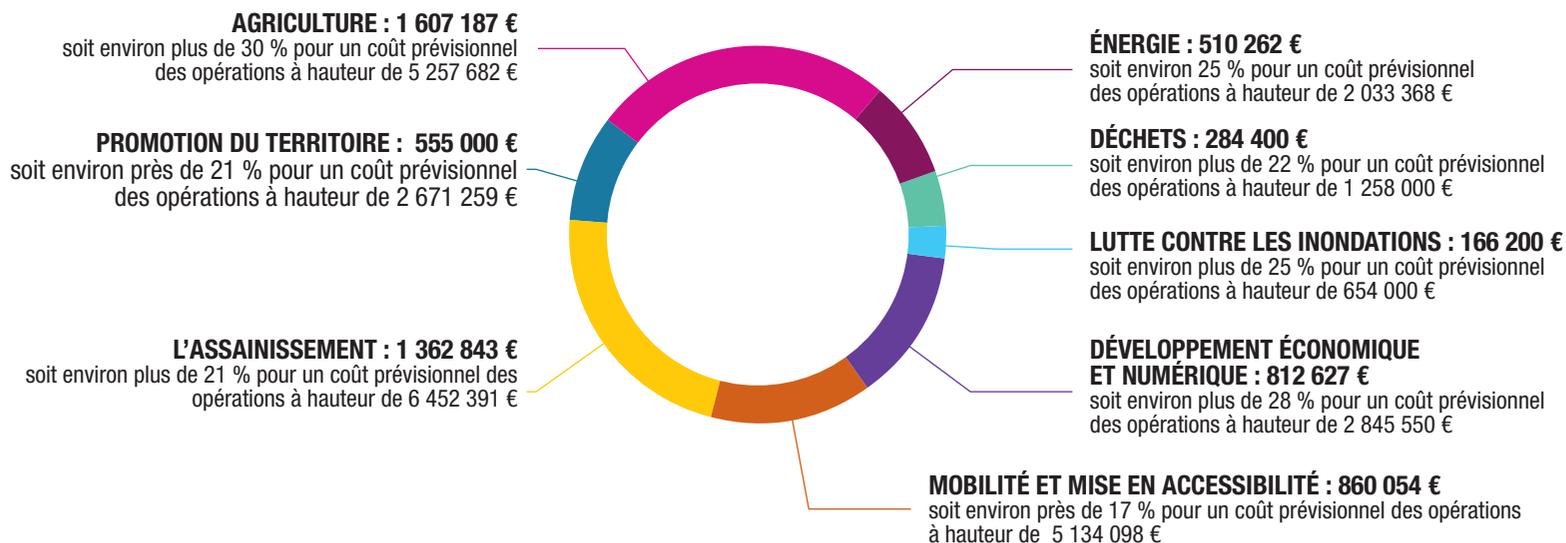
121 FORMATIONS À DISTANCE DÉLIVRANT LE MÊME DIPLÔME QUE L'UNIVERSITÉ

Par délibération n°15 de son conseil communautaire en date du 24 mai 2019, la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée créait un Campus Connecté à Saint-Raphaël. Dans le cadre de sa compétence Enseignement Supérieur, la CAVEM est désormais porteuse d'un des treize tiers-lieux universitaires pilotes labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur,

de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Situé place Pierre Couillet au 2^e étage de la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Campus Connecté se déploie sur un plateau de 214 m² entièrement fibré. Un lieu d'apprentissage convivial et encadré, équipé de salles de cours connectées offrant de suivre, près de chez soi des formations à distance dans l'enseignement supérieur. Après avoir choisi le diplôme à distance de son choix, le candidat s'inscrit auprès de l'établissement qui le propose, puis vient suivre cette formation au Campus Connecté. Porté par la CAVEM, ce tiers-lieu n'engendre pas de surcoût financier pour l'apprenant. La Convention de financement 2019 avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a permis de bénéficier d'une subvention de 50 000 € pour cette première année.

LES SOURCES DE FINANCEMENT

FINANCEMENTS ATTRIBUÉS PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE À PARTIR DE 2017 POUR DE GRANDS PROJETS



Les sources de financement sont des aides précieuses car elles permettent le développement de certains projets de la CAVEM notamment dans les domaines :

► de l'agriculture avec :

- la création du Hameau Agricole de Saint-Pons pour 379 120 €
- la création du Hameau des Amandiers pour 200 000 €
- la création d'une plateforme d'approvisionnement de produits agricoles en circuits courts pour 1 028 067 €

► de l'énergie avec :

- la mise en place d'une pompe à chaleur sur les réseaux d'eaux usées au Théâtre Intercommunal Le Forum pour 461 327 €
- l'acquisition d'une chaufferie à la Maison de l'Estérel pour 48 935 €

► des déchets avec :

- la création du Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets pour 152 500 €
- la mise en place d'un logiciel de facturation et d'accès aux déchèteries pour 87 500 €
- la création d'une déchèterie à Roquebrune-sur-Argens pour 44 400 €

► de la lutte contre les inondations avec :

- l'écrêteur de crue de Vaulongue pour 46 200 €
- le barrage versant Garonne pour 120 000 €

► du développement économique et du numérique avec :

- la réhabilitation du Château Gallieni en centre de ressources pour 812 627 €

► de la mobilité et de la mise en accessibilité avec :

- le nouvel escalator de la gare SNCF à Saint-Raphaël pour 394 000 €
- la création du parking relais covoiturage A8 zone du Gargalon pour 93 054 €
- la création du Pôle multimodal des Garillans à Roquebrune-sur-Argens et le désenclavement de la zone pour 358 000 €
- la création du Schéma Directeur de Vélo pour 15 000 €

► de l'assainissement avec :

- la reconstruction de la station d'épuration du Pré Vert aux Adrets de l'Estérel pour 1 362 843 €

► de la promotion du territoire avec :

- la création de la Maison de l'Estérel aux Adrets de l'Estérel pour 555 000 €

UN NOUVEAU CONTRAT RÉGIONAL D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL 2020-2022 AVEC LA RÉGION SUD POUR PLUS DE 10 M€

La CAVEM et la Communauté de Communes du Pays de Fayence ont signé le 9 janvier 2020 un nouveau Contrat d'Équilibre Territoriale avec la Région Sud pour la période 2020-2022 pour plus de 10 M€ de subventions dont 5,8 M€ attribués aux 12 projets de maîtrise d'ouvrage de la CAVEM. Ce contrat permettra également de soutenir des opérations du Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel (SIPME) dans le cadre de l'Opération Grand Site à hauteur de 2,1 M€ d'aides, du SMIDDEV à hauteur de 45 000 € et de la ville de Saint-Raphaël à hauteur de 574 000 €.

Les programmations inscrites dans le CRET doivent répondre à des exigences environnementales pour permettre les financements des projets dans le respect des axes du Plan Climat - une Région neutre en carbone ; un moteur de croissance ; un patrimoine naturel préservé ; bien vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur - pris en compte dans le cadre du SRADDET. La CAVEM doit répondre ainsi aux besoins des habitants selon une stratégie territoriale de développement harmonieux des territoires.

UN NOUVEAU CONTRAT DE TERRITOIRE 2020-2022, 41 ACTIONS POUR UNE ESTIMATION DE 17 M€

Un nouveau Contrat de Territoire est prêt à être signé pour la période 2020-2022 pour 41 actions à engager d'un montant global de 17 M€ financés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 5,6 M€.

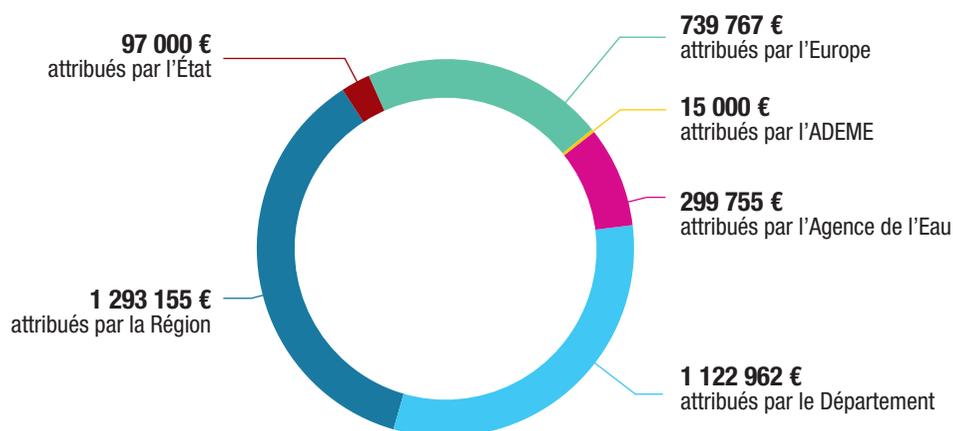
En concertation avec les services de l'État, de l'Agence de l'Eau et des communes membres de la CAVEM, les actions prioritaires ont été définies autour de 6 axes développés en p39 de ce document dans la partie eau et assainissement.

LE CONTRAT PLAN ÉTAT RÉGION 2021-2027 EN COURS DE NÉGOCIATION AVEC 10 PROJETS PRIORITAIRES

Le Contrat Plan État Région 2021-2027 est en phase de négociation avec une priorisation sur 10 projets par le sous-préfet, dans l'ordre suivant :

- ▶ l'installation de panneaux photovoltaïques pour la production d'hydrogène sur la Station d'Épuration du Reyran,
- ▶ la reconstruction des locaux de la CAVEM,
- ▶ la rénovation de la ferme des Esclamandes,
- ▶ la création d'un centre de tri multi-filières pour le SMIDDEV,
- ▶ la préservation de la plage du Veillat,
- ▶ l'aménagement d'une base de départ pour les vélos dans la Basse Vallée de l'Argens,
- ▶ la rénovation de la base nautique de Santa Lucia,
- ▶ une étude pour un Projet Alimentaire Territorial,
- ▶ l'installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques,
- ▶ une étude pour une Opération de Revitalisation de Territoire.

3 567 639 € ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS PAR LES FINANCEURS EN 2019 POUR 30 DOSSIERS VOTÉS



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Favoriser le développement économique d'un vaste territoire tous secteurs confondus nécessite à la fois d'accompagner les entreprises dans leur évolution, d'informer les entrepreneurs de l'actualité économique, de renforcer les réseaux de partenaires vertueux, et d'innover par des démarches d'économie circulaire afin de favoriser l'attractivité d'un territoire en matière de parcs d'activités économiques, de commerces de proximité, de circuits courts, de formations et bien sûr d'emplois.



AIDER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE À SE DÉVELOPPER AVEC :

UN DISPOSITIF D'ACCUEIL EFFICACE DE 3 381 NOUVEAUX IMMATRICULÉS

pour les 5 communes et l'information délivrée sur les nouvelles activités via les magazines municipaux.

130 PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR LA CAVEM

dans le cadre du soutien à la création d'entreprises et plus de 3 300 courriels traités.

2 500 ADRESSES ENTREPRISES RECENSÉES DANS L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

qui offre d'une part une vision macroéconomique pour apprécier les tendances générales et d'autre part une vision microéconomique pour identifier les établissements du territoire. Cet outil permet l'envoi d'informations plus ciblées auprès des acteurs économiques.

728 000 € D'AIDES GÉNÉRÉES PAR LES PARTENARIATS POUR LES ENTREPRISES LOCALES

La CAVEM a développé un réseau partenarial de structures qui accompagne et finance les entreprises locales génératrices d'emplois sur le territoire comme RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - INITIATIVE VAR - ADIE - INTERFACE - BOUTIQUE DE GESTION - CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS - RÉSEAU ENTREPRENDRE.

250 EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES

avec la réinstallation et l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée.

BUDGET GLOBAL : 696 809 €

FONCTIONNEMENT :

- ▶ 587 891 € dont 73 % de cotisations et subventions
 - ▶ cotisations : 375 498 €
 - ▶ Subventions : 133 125 €
 - ▶ Actions de développement économique : 79 268 €

INVESTISSEMENT :

- ▶ Projets de Territoire : 108 918 €





RENDEZ-VOUS ÉCO PRO

LE 29 JANVIER 2019

La CAVEM organise des conférences animées par des spécialistes pour apporter des réponses concrètes et favoriser le partage et le retour d'expérience sur les problématiques économiques, sociales, environnementales et réglementaires. La dernière rencontre sur la thématique du microcrédit en partenariat avec la Banque de France, l'ADIE, France Active, Créasol et Pôle Emploi a réuni près d'une centaine de participants.

BIZ MEETING EST-VAR

LE 26 MARS 2019

Le 2^e Biz Meeting Est-Var organisé au Palais des Congrès de Saint-Raphaël par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var en partenariat avec la CAVEM a réuni plus de 200 entrepreneurs en proposant de participer à des ateliers et des conférences autour d'un fil conducteur « Disrupter l'économie de proximité ».

MADE IN CAVEM

LE 23 MAI 2019

Lors de la 2^e édition de MADE IN CAVEM, 24 entreprises emblématiques locales ont été mises à l'honneur au Mas d'Hiver à Puget sur Argens. Les entreprises invitées ainsi que l'agence de développement économique de la Région Sud, Rising Sud, se démarquaient par leur savoir-faire particulier et leurs compétences couvrant des domaines d'expertise comme les télécommunications, les solutions industrielles, les cosmétiques, la santé, la production alimentaire et les secteurs innovants.

CÉRÉMONIE DE REMISE DE CHÈQUES INITIATIVE VAR

LE 29 NOVEMBRE 2019

Cette cérémonie a été l'occasion de remettre un chèque symbolisant le prêt accordé par Initiative Var à une section de 8 chefs d'entreprises du territoire : un aux Adrets de l'Estérel, deux à Fréjus, un à Puget sur Argens, deux à Saint-Raphaël et deux à Roquebrune-sur-Argens.



■ L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES RÉSEAUX INTER-ENTREPRISES INTER-PARCS

La CAVEM conduit un projet ambitieux : inciter les entreprises à prendre des engagements vertueux et les aider à gagner en compétitivité.

À la suite des conférences en Économie Circulaire et des ateliers Programme Territorial de Synergie Inter-Entreprises, une cinquantaine d'entreprises ont été mobilisées.

Des réussites ont été constatées en matière de :

- ▶ Mutualisation des emplois partagés, achats groupés etc.
- ▶ Partage de bonnes pratiques selon démarche ISO 50001-14001 mutualisée inter parcs : Capitou, Grand Estérel, Epsilon I, La Palud Lou Gabian

- ▶ 5 associations de parcs - représentant 11 parcs - adhèrent à l'Association des Parcs d'activités de la CAVEM (APAC).

REPÈRES

29

parcs
d'activités

1

animatrice
de parcs
dédiée

22 000 €

de subventions

■ LES ACTIONS POUR REDYNAMISER L'AGRICULTURE

- ▶ Signature d'une convention particulière avec la Chambre d'Agriculture du Var « accompagnement à la structuration de la filière arboricole - vergers expérimentaux » pour un montant de 12 580 € à la charge de la CAVEM et de 3 245 € de participation de la Chambre d'Agriculture.
- ▶ Opération « LOCALISSIME » avec 8 restaurateurs tout l'été 2019 en partenariat avec la Jeune Chambre Économique du Var afin de mobiliser des producteurs locaux et des restaurateurs autour d'un label qui promeut des valeurs et des engagements des circuits-courts. Plus de 700 personnes sensibilisées.
- ▶ Subventions CAVEM : 5 000 €



■ LES ACTIONS POUR PROMOUVOIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

- ▶ Adhésion à l'opération Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP) les 12 et 19 octobre 2019 : une opération de promotion du commerce de proximité soutenue par la CAVEM via son adhésion au dispositif géré par les communes.
- ▶ Renouvellement de l'adhésion au Réseau National Centre-Ville en Mouvement et mise à disposition de la plate-forme aux 5 communes pour inciter les acteurs à échanger et décloisonner leurs actions.

PERSPECTIVES 2020

- ▶ Renouvellement des Rendez-Vous Éco Pro
- ▶ Made in CAVEM 3^e édition en partenariat avec l'IRCE, Airbus développement, Total développement et EDF au Village des talents créatifs à Puget sur Argens
- ▶ Présence sur les salons VAR UP, BIZ MEETING, JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR, SIMI, SALON DES ENTREPRENEURS
- ▶ Le Château Gallieni réunira les partenaires de la création et du développement d'entreprises, ainsi que la Grande École du Numérique. Le service Développement Économique de la CAVEM en assurera l'animation.
- ▶ Rédaction du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial Objectif pour viser en 2020 son approbation et son intégration dans le SCoT
- ▶ Mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- ▶ Création d'une maison des terroirs intercommunale
- ▶ Création d'un protocole de gestion de crise selon retour d'expériences des inondations des 23/24 novembre et du 1^{er} décembre 2019 avec 396 entreprises sinistrées déclarées dont 59 exploitants agricoles et l'obtention fin 2019 de 835 200 € d'aides directes

L'ORIENTATION, LA FORMATION, L'EMPLOI

RÉALISATIONS 2019

- ▶ La cartographie des acteurs de la formation et l'aide à l'implantation de réponses
- ▶ La Grande École du Numérique propose des formations sur le métier de Développeur Web et Web mobile
- ▶ Le Campus Connecté CAVEM de Saint-Raphaël, antenne du Service Emploi Formation a vu le jour dès septembre 2019, en partenariat avec l'Université de Nice. Fibré, équipé et animé par une équipe de 2 tuteurs de proximité, ce lieu a permis à 13 étudiants d'accéder à des diplômes universitaires ou des certifications. Ce site pilote, un des 13 labellisés au niveau national par le Ministère de l'enseignement Supérieur, va répondre en 2020 à l'appel à projets national permettant de proroger cette réponse innovante.
- ▶ Le Centre Européen de Formation des Apprentis par l'Alternance s'est installé à Boulouris et forme aux métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration avec 42 apprentis pour cette première rentrée.
- ▶ Une École Hôtelière de renommée mondiale a analysé la possibilité d'implanter sur notre territoire une réponse nouvelle dite « 5* »
- ▶ Une expérimentation sur la CAVEM d'accompagnement avec le Conseil Départemental au recrutement des Métiers de la Fibre Optique a démarré.

LE NOUVEAU SERVICE EMPLOI - FORMATION

Créé en janvier 2019 suite à l'absorption de la Maison de l'Emploi de l'Est Var, le service agit pour l'emploi, la formation, l'enseignement supérieur et la création d'entreprises afin d'anticiper les mutations économiques par l'apport d'éléments de prospective métiers nécessaires à la mise en avant d'opportunités de réponse formative adaptée aux différents publics. Pour faire face aux générations nombreuses du babyboom qui libèrent 1200 emplois chaque année, une offre de formation post bac est à développer sur le Territoire pour les apprenants sachant que seulement 37 % des 18-24 ans sont scolarisés en local contre 51 % en moyenne régionale.

2 800 PERSONNES ACCUEILLIES POUR L'EMPLOI

- ▶ 585 par les partenaires lors de leurs permanences
- ▶ 1 724 pour les réunions
- ▶ 491 pour des renseignements

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Les rendez-vous clés auxquels ont participé 3 500 personnes et 150 partenaires mobilisent 280 réseaux et entreprises, 250 porteurs de projets, 2 700 personnes concernées par l'orientation, l'emploi, la formation ou l'insertion :

JANVIER **Matinée Recrutement Métiers Fibre Optique** - MARS **Forum de l'Emploi Saisonnier - 12^e édition** - AVRIL **Conférence « Le régime fiscal de la Micro-Entreprise »** - Inauguration du CEFAA - Antenne CAVEM du Centre Européen de Formation - MAI **Création du Campus Connecté à Saint-Raphaël** - Implantation de la Grande École du Numérique - Table Ronde Transmission d'Entreprise - JUIN **Semaine Sectorielle « Santé et Services à la Personne »** - SEPTEMBRE **Journée de l'Entrepreneur 13^e édition** - OCTOBRE **Soirée des Réseaux 3^e édition** - DÉCEMBRE **Forum du Lycéen et de l'Étudiant - Guide des Aides à la Mobilité**

BUDGET GLOBAL

FONCTIONNEMENT :

- ▶ 456 552 € dont
 - ▶ subventions pour les acteurs de l'emploi et de la formation avec la signature de conventions de partenariat : 381 660 €
 - ▶ actions de développement : 74 892 €



LE FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

LE 12 MARS 2019

Cette 12^e édition du Forum de l'Emploi Saisonnier a été coorganisée avec les deux agences de Pôle Emploi en partenariat avec l'ensemble des prescripteurs de publics. Ce Forum permet la rencontre directe entre les employeurs ayant une activité ou une suractivité saisonnière et les personnes en recherche d'emploi du territoire de la CAVEM.



SAINT-RAPHAËL VILLE ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

LE 14 MAI 2019

Pour la 3^e année consécutive, une matinée destinée à sensibiliser et informer les chefs d'entreprise sur les enjeux et le calendrier de la Transmission a permis de réunir de nombreux experts. Désormais Territoire étape du Tour de France de la Transmission d'entreprise organisé par le magazine *Reprendre & Transmettre* la CAVEM a ainsi sensibilisé les chefs d'entreprise et les acteurs de l'accompagnement : une entreprise cédable sur trois ne trouvant pas preneur.

LA JOURNÉE DE L'ENTREPRENEUR

LE 17 SEPTEMBRE 2019

Cette manifestation annuelle a pour objectif de rendre visible l'offre de services autour de la création d'entreprises, de simplifier le parcours du porteur de projet et de faciliter les rencontres directes avec les experts. Pour la 13^e édition, près de 200 personnes ont assisté aux ateliers de la matinée qui traitaient des aides financières, de l'accompagnement, de l'élaboration d'un business plan et de la présentation du projet aux financeurs.

Les 33 partenaires de l'espace stands tels que le Tribunal de commerce, les avocats, les experts-comptables, les banquiers et les structures de l'accompagnement ont réalisé plus de 300 entretiens individuels et personnalisés.

Une conférence animée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et l'URSSAF a clôturé la journée sur le régime de la micro-entreprise.



LA SOIRÉE DES RÉSEAUX

LE 17 OCTOBRE 2019

Entreprises, associations, clubs sportifs, organisations professionnelles, groupements d'entreprises et clubs services se sont réunis le temps d'une soirée pour échanger et partager leurs expériences professionnelles. Les réseaux locaux permettent d'accroître l'activité économique et de créer des synergies, de rassembler les énergies et d'agir ensemble sur le Territoire.

LE FORUM DU LYCÉEN ET DE L'ÉTUDIANT

LE 10 DÉCEMBRE 2019

Cette 23^e édition a été coorganisée avec le Bureau d'Information Jeunesse de Saint-Raphaël. Un travail de mutualisation d'actions et de réponses à l'orientation des jeunes à l'échelle de l'agglomération a été engagé.



LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS



Vue du Bassin d'orage du Castelllas

MISE EN PLACE DE LA GEMAPI

La CAVEM exerce la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) en application de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles depuis le 1^{er} janvier 2018.

La dernière décennie nous rappelle que notre Région est soumise au risque inondation. Les intempéries de 2006, 2010, 2011, 2012, 2015 et de la fin d'année 2019 ont mis en lumière la nécessité de faire des efforts tant en termes de communication qu'en termes d'investissement.

Pour se protéger de ces crues, les autorités locales ont mis en place depuis une quarantaine d'années une politique de protection avec la construction des barrages des Cous (1979) et du Saint Esprit (1984), et plus récemment avec la réalisation du bassin d'orage du Castelllas (2006) et le barrage du Peyron (2008).

DEUX ÉCRÊTEURS À L'ÉTUDE

LE BASSIN DE VAULONGUE ET LE BARRAGE DE L'ASPÉ

Sur le bassin versant des cours d'eau de la Garonne, du Valescure et du Pédégal, des mesures ont été prises : un système de prévision et d'alerte et un Schéma Directeur de Lutte contre les Inondations (SDLCI) ont vu le jour en 2007 avec l'objectif de fixer les orientations et les mesures nécessaires pour la protection des biens et des personnes. Ce schéma révisé en 2015 prévoit la réalisation de deux ouvrages hydrauliques d'importance sur le bassin versant de la Garonne : le bassin de Vaulongue de 25 000 m³ et le barrage de l'Aspé de 186 000 m³. L'année 2019 a mobilisé l'équipe projet sur le travail préparatoire exhaustif et les nombreuses demandes d'autorisation que requiert la réalisation de tels ouvrages.



Vue en insertion de l'écrêteur de crue de Vaulongue

Vue en insertion paysage du Barrage de l'Aspé





Vue du Barrage du Peyron

LE « S.O.C.L.E. » POUR STRUCTURER LE RÔLE ET L'ACTION DE LA CAVEM

L'étude de définition du Schéma d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (S.O.C.L.E.) lancée par la CAVEM a permis de définir le mode de collaboration et d'échange avec les intervenants de la GEMAPI sur le territoire afin d'assurer l'expertise technique et opérationnelle nécessaire à la réalisation des projets du grand cycle de l'eau tout en mutualisant les compétences et les moyens.

LE SYNDICAT MIXTE INONDATIONS, AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'EAU MARALPIN

intervient pour l'entretien du cours d'eau du Riou de l'Argentière dont environ la moitié du bassin versant est partagé entre les communes de Fréjus et des Adrets de l'Estérel.

LE SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS

intervient dans le cadre du PAPI de l'Argens et des côtiers de l'Estérel sur l'intégralité du linéaire du fleuve Argens qui traverse les communes de Puget sur Argens, Fréjus et Roquebrune-sur-Argens pour l'entretien et ses aménagements.

LE SYNDICAT DE LA GARONNETTE

intervient pour l'entretien et l'aménagement du cours d'eau de la Garonnette géré conjointement par la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez et de la CAVEM.

■ 2019, UNE ANNÉE MARQUÉE PAR UN CUMUL ANNUEL DE 1 390 MM D'EAU PAR M²

Une année moyenne recense des cumuls de l'ordre de 800 à 900 mm. L'année 2019 recense un cumul annuel de 1 390 mm d'eau par m² sur le haut du Bassin Versant (mont Vinaigre) et 1 095 mm d'eau par m² sur le bas du Bassin Versant. Cette année a donc particulièrement été marquée par des événements dommageables sur les mois de novembre et décembre avec notamment 50 % des pluies annuelles tombées entre le 14 et le 24 novembre 2019.

Durant ces événements pluvieux le Service Hydraulique Cours d'Eau a observé un cumul :

- ▶ Du 2 au 6 Avril de 116mm/m²
- ▶ Du 5 au 10 Septembre de 114 mm/m²
- ▶ Du 14 au 23 Octobre de 108 mm/m²
- ▶ Du 14 au 23 Novembre de 347 mm/m²
- ▶ Du 30 novembre au 1^{er} décembre de 150 mm/m²

Les ouvrages écrêteurs gérés par la CAVEM ont parfaitement réagi aux crues des cours d'eau, et ont permis de limiter les hauteurs d'eau en centre urbain.

■ UNE SURVEILLANCE EN TEMPS RÉEL : PREDICT

La surveillance constitue un aspect essentiel de la compétence lutte contre les inondations et permet notamment une information continue pour la prise de décision dans le cadre des Plans Communaux de Sauvegarde. L'assistance au suivi hydrométéorologique constitue un atout pour la prise de décision dans le cadre de ce risque majeur et permet de se prémunir des conséquences éventuelles des pluies.

En 2019, le service PREDICT de trois communes du territoire a été pris en charge financièrement par Le Syndicat Mixte de l'Argens du fait de la position de l'Argens sur leur territoire. La commune de Saint-Raphaël bénéficie du même niveau de service pris en charge par la CAVEM pour un montant de 8 333 € par an, la prestation sur les Adrets de l'Estérel est assurée par le Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau Maralpin 06.

RENFORCER LE PARTAGE DES CONNAISSANCES DANS LA GESTION DE CRISE

Le 14 juin 2019, une rencontre inter-projets européens a été organisée par la CAVEM au Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI sur le thème « Partage de connaissances autour des Risques Inondations et Submersion ».

Cet événement, à travers le retour d'expériences des partenaires et des experts devant un public impliqué dans la gestion de la crise, a permis de mettre en lumière les avancées techniques financées par l'Europe et ainsi dynamiser le partage des connaissances autour de la lutte contre les inondations et la submersion.

EN 2020 MODERNISATION DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE ET D'ANNONCE DE CRUE

Pour assurer un suivi des événements météorologiques performant, des caméras de surveillance ont été installées au niveau de sections clés des cours d'eau urbains où l'aléa est le plus fort. Ces nouvelles installations subventionnées par les fonds européens à hauteur de 2 500 € permettront d'anticiper sur les premiers débordements et d'informer le Plan Communal de Sauvegarde des communes pour prendre les mesures adéquates.

Depuis novembre 2019, la CAVEM synthétise les informations de différents sites spécialisés en météorologie (extranet de Météo France, plates-forme Rainpol et RYTHMME, Météo 60, PREDICT) pour les diffuser aux différentes communes membres de la CAVEM et autres acteurs de la sécurité civile (SDIS 83, DDTM, Préfecture). La CAVEM a également contracté avec l'entreprise Météo Varoise une prestation de prévision météorologique locale quotidienne pour enrichir les informations à destination des acteurs de la gestion de crise.

DES FINANCEMENTS EUROPÉENS

La CAVEM, aux côtés du Conseil Départemental du Var, a été retenue pour trois projets européens majeurs et dispose de subventions sur 3 ans pour les mener à bien jusqu'en 2020.

ADAPT-PROGRAMME MARITTIMO

Le projet ADAPT - pour contribuer à l'adaptation aux changements climatiques des systèmes urbains de l'espace transfrontalier - traite de la gestion du risque inondation induit par le ruissellement urbain et collinaire. Subvention de 139 750 €.

PROTERINA-PROGRAMME MARITTIMO

Le projet PROTERINA - Protection contre les Risques Naturels - est basé sur l'alerte relative à la gestion du risque inondation. Subvention de 75 000 €.

RISQU'EAU-PROGRAMME ALCOTRA

Le projet RISQU'Eau fait intervenir la CAVEM en qualité d'expert et pour retour d'expérience auprès de ses partenaires français et italiens. Subvention de 78 786 €.

RÉALISATIONS 2019

- ▶ Lancement et suivi de l'étude S.O.C.L.E. (Schéma d'organisation des compétences locales de l'eau) dans laquelle un groupe d'experts est missionné dans les domaines juridiques, techniques et financiers en vue de structurer l'action de la CAVEM dans cette nouvelle compétence liée à la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) : 65 000 €
- ▶ Suivi de l'étude inscrite au PAPI de l'Argens et des Côtiers de l'Estérel lancée en 2018 appelée « Étude de renaturation et de restauration morphologique et écologique avec prise en compte de projets de lutte contre les inondations ». Cette étude qui s'échelonne sur 18 mois est une étude globale qui intègre les aspects hydrologiques, hydrauliques et environnementaux pour un montant de 150 000 €
- ▶ Participation aux projets mobilisant la compétence GEMAPI dans le cadre du PAPI, du Syndicat Mixte de l'Argens, des programmes européens transfrontaliers MARRITIMO, ALCOTRA et RISQU'EAU, des Plans Communaux de Sauvegarde etc.
- ▶ Débroussaillage des retenues des Barrages des Cous et du Saint Esprit pour un montant de 80 000 €
- ▶ Entretien des cours d'eau Valescure, Garonne, Pédégal, Petit Pédégal et Peyron et autres côtiers Armitelle, Reyran pour un montant de 250 000 €
- ▶ Désensablement de l'Embouchure de la Garonne et du Pédégal pour un montant de 85 000 €



Reconstruction prévue d'un ouvrage de franchissement de la Petite Garonne au parc d'activités de la PALUD

PROTÉGER DES INONDATIONS LE PARC D'ACTIVITÉS DE LA PALUD AVEC UNE CONSTRUCTION AU PONT ANDRÉ CITOËN

Dans le cadre du PAPI, la CAVEM, en partenariat avec le Syndicat Mixte de l'Argens et la commune de Fréjus œuvrent pour protéger le parc d'activités de la Palud des inondations. L'avant-projet et les études de maîtrise d'œuvre pour la création d'un pont sur l'avenue André Citroën à La Palud ont été réalisés en 2019 avec l'objectif d'une construction au premier semestre 2020 pour une estimation d'1 M€. La reconstruction de l'ouvrage de franchissement de la Petite Garonne doit répondre aux objectifs suivants :

- ▶ Reconstruire un ouvrage répondant aux sollicitations et à l'enjeu d'accès de la zone nord du parc d'activités de La Palud ;
- ▶ Augmenter la section hydraulique de l'ouvrage pour assurer un bon fonctionnement de la station de pompage en crue ;
- ▶ Réduire le risque de blocage d'embâcles dans les buses existantes ;
- ▶ Limiter l'impact des travaux sur l'environnement et les usagers

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

La CAVEM gère pour les 5 communes la distribution de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées. La gestion s'effectue via une Délégation de Service Public (DSP) pour rendre un service qualitatif auprès de l'utilisateur grâce à un rendement optimal de réseau pour l'eau potable, de connaissance du patrimoine avec géo-référencement des réseaux ainsi que de la mise en place d'une astreinte 24h/24 et 365j/an en cas de dysfonctionnement.

L'EAU POTABLE

L'eau est achetée au Syndicat des Eaux du Var Est tandis que la distribution est effectuée par la société VEOLIA Eau/CMESE - en dehors du quartier du Trayas de Saint-Raphaël - via une délégation de service public.



BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

FONCTIONNEMENT

- ▶ Dépenses : 11 438 477 €
- ▶ Recettes : 15 466 184 €

INVESTISSEMENT

- ▶ Dépenses : 4 454 780 €
- ▶ Recettes : 2 998 586 €



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

- ▶ Dépenses : 6 839 252 €
- ▶ Recettes : 13 109 459 €

INVESTISSEMENT

- ▶ Dépenses : 11 911 401 €
- ▶ Recettes : 7 392 312 €

REPÈRES EAU POTABLE



45 RÉSERVOIRS



978 km
de réseau d'eau



+ 12 MILLIONS DE M³
pour desservir près de 114 000 habitants



70 MILLIONS €
Coût global des services d'eau et assainissement

REPÈRES ASSAINISSEMENT



6 STATIONS D'ÉPURATION



447 900
équivalent habitant de capacité épuratoire totale



670 km DE RÉSEAU
de collecte d'eaux usées



161 POSTES DE RELEVAGE



14,8 MILLIONS M³
d'eaux usées traitées

LES MISSIONS DU SYNDICAT DES EAUX DU VAR EST

- ▶ Acheter et prélever de l'eau brute dans la nappe
- ▶ Rendre l'eau potable via VEOLIA CMESE
- ▶ Stocker l'eau potable
- ▶ Assurer l'approvisionnement en eau

LES MISSIONS DE VEOLIA CMESE

- ▶ Entretien des infrastructures
- ▶ Entretien des 45 réservoirs d'eau
- ▶ Distribuer aux abonnés
- ▶ Assurer le service client dont la facturation pour les abonnés

RÉALISATIONS

EAU POTABLE

- ▶ Renouvellement des réseaux d'eau potable route des Golfs, avenue du Grand Défends, impasse du Corail, avenue des Roches rouges du Rastel à Saint-Raphaël
- ▶ Renouvellement des réseaux d'eau potable rue Jules Verne, rue Henri Giraud à Fréjus
- ▶ Participation au plan de Gestion de la Ressource (PGRE) suivi par le Syndicat des Eaux du Var Est
- ▶ Poursuite des études et des travaux concernant le réservoir d'eau potable de Saint-Aygulf haut/Grand Boucharel à Roquebrune-sur-Argens
- ▶ Poursuite des études et des travaux concernant le réservoir d'eau potable

ASSAINISSEMENT

- ▶ Renouvellement des réseaux d'assainissement Vallon Quartier des Plaines, route de la Corniche, boulevard Clémenceau, rue Alphonse Karr à Saint-Raphaël
- ▶ Renouvellement des réseaux d'assainissement avenue des Bleuets, rue Denis Papin, poste de refoulement Pérussier à Fréjus
- ▶ Renouvellement des réseaux Boulevard Bazeille, rue Rostand à Puget sur Argens
- ▶ Travaux de réhabilitation des dragonnières à Saint-Raphaël
- ▶ Travaux d'assainissement sur le quartier du Trayas à Saint-Raphaël
- ▶ Mise aux normes et sécurisation de postes de refoulement côtiers
- ▶ Assainissement collectif du quartier de Palayson à Roquebrune-sur-Argens
- ▶ Recherche de substances dangereuses dans les eaux usées sur 4 stations d'épuration de la CAVEM
- ▶ Travaux d'équipement pour réaliser un diagnostic permanent des eaux usées sur Fréjus, Saint-Raphaël et Puget sur Argens avec recherche de la provenance des eaux parasites qui s'infiltrent dans les réseaux
- ▶ Étude de la réutilisation des eaux usées de la STEP d'Agay pour l'arrosage du Golf de Cap Estérel
- ▶ Relance du marché de transport et traitement des boues pour une période de 4 ans.

NOUVEAU CONTRAT DE TERRITOIRE 2020-2022

Ce contrat avec l'Agence de l'Eau permettrait à la CAVEM d'obtenir des financements afin d'intervenir sur les problématiques de l'eau selon les objectifs fixés par le 11^e programme de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse intitulé « Sauvons l'eau ! » avec 41 actions à engager pour un montant global de 17 012 284 € financés par l'Agence de l'eau à hauteur de 5 663 056 € et définies selon les 6 axes suivants :

- ▶ Structurer les services Assainissement et Pluvial pour une gestion durable

- ▶ Préserver et garantir la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau
- ▶ Résorber l'impact des pollutions domestiques par temps de pluie
- ▶ Assurer la restauration des milieux aquatiques en synergie avec la prévention des inondations et des aménagements durables
- ▶ Limiter les pressions sur le milieu marin
- ▶ Pilotage et communication.

FOCUS

RÉHABILITATION DE LA DRAGONNIÈRE DU CENTRE URBAIN DE SAINT-RAPHAËL

Rouage majeur de la gestion des eaux urbaines sur la commune, commandé par Félix MARTIN et construit en 1860 pour collecter et évacuer les eaux usées et les eaux de pluie, ce canal non visible parcourt Saint-Raphaël sous sa surface entre le boulevard Clémenceau et l'esplanade d'Arménie pour aller se jeter dans le cours d'eau de la GARONNE qui se jette à son tour à la mer au niveau de l'embouchure commune avec le PÉDÉGAL. Devenu obsolète, ce système devait être réhabilité pour optimiser des réseaux. La réhabilitation de cette dragonnière a engagé la création d'un système séparatif entre les eaux usées et les eaux pluviales afin d'éviter les pollutions en bout de réseau.

UN CHANTIER EN DEUX PHASES



#1

D'octobre 2016 à décembre 2017 : LE CHANTIER À L'INTÉRIEUR DE LA DRAGONNIÈRE

Le chantier s'est déroulé à l'intérieur de la dragonnière et a consisté à poser deux nouveaux collecteurs d'eaux usées en banquette et un collecteur d'eau pluviale de grand diamètre (ø1100). 5 puits d'entrée ont été créés pour acheminer les hommes et le matériel en limitant au maximum les désagréments inhérents à un tel chantier.

#2

De septembre 2018 à novembre 2019 : LE CHANTIER À L'AIR LIBRE EN TRANCHÉE OUVERTE

Le chantier s'est déroulé à l'air libre en tranchée ouverte. Ainsi une fosse de plusieurs mètres de long a été créée par tranche pour réhabiliter ou remplacer les réseaux concernés. Cette opération a commencé place LAMARTINE puis a investi le boulevard CLEMENCEAU où la circulation a dû être limitée au sens unique montant du centre-ville vers BOULOURIS.

L'opération s'est terminée fin novembre 2019 par la pose des enrobés sur le boulevard CLÉMENCEAU dans le respect des délais communiqués aux administrés lors de la réunion publique du 5 septembre 2018. Une bienveillance particulière des habitants, des commerçants a accompagné la bonne marche de ce grand chantier.



REPÈRES

2
ANS DE TRAVAUX

800 M
DE LINÉAIRE

COÛT
3 M€

30 %
DE FINANCEMENT
PAR L'AGENCE DE L'EAU

CRÉATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT AU TRAYAS

Scindée administrativement en deux parties Ouest et Est, la colline du Trayas imposait à la CAVEM, compétente sur le secteur Var et à l'ASA Espero Pax, compétente sur le secteur Alpes-Maritimes de s'associer pour créer un réseau de collecte des eaux usées interconnecté afin de desservir toutes les propriétés du Trayas.

En 2005, le schéma directeur d'assainissement a démontré l'inefficacité des fosses septiques pour absorber les eaux usées sur des terrains rocheux, un collecteur principal a été installé et branché sur la station d'épuration de la Figueirette à Théoule-sur-Mer afin d'assainir la partie littorale.

En 2013, par arrêté municipal du 3 mai 2013, la Mairie de Saint-Raphaël constate les carences des différentes Associations Syndicales Autorisées existantes et des propriétaires privés sur le quartier du Trayas face à l'obligation de diligenter les travaux nécessaires à la création d'un réseau privé de collecte des eaux usées sous les voies privées.

En juillet 2019, les travaux d'assainissement sont finalisés, 180 habitations sont raccordées au collecteur principal pour bénéficier d'un assainissement collectif de qualité.

Afin d'exploiter au mieux la topographie locale pour desservir par simple utilisation de la pente la population sans nécessiter l'installation de pompes de refoulement et la construction d'un réservoir surélevé, des négociations avec le lotissement voisin des Alpes-Maritimes et le Réseau Ferré de France ont permis d'aboutir à la réalisation d'un réseau gravitaire. Par ailleurs, une majorité des propriétaires ont souhaité l'enfouissement des lignes aériennes d'EDF et de France Telecom pendant ces travaux.

Le réseau d'eaux usées réalisé par la CAVEM qui s'étend sur 6 300 ml de canalisation avec 551 regards permet d'assainir 189 parcelles situées dans le département du Var ; le réseau d'eaux usées réalisé par l'ASA Espero Pax qui s'étend sur 3 400 ml de canalisation avec 246 regards concerne 71 parcelles dans le département des Alpes-Maritimes. Le réseau d'eaux usées réalisé par la CAVEM et l'ASA Espero Pax a nécessité par ailleurs le raccordement à 3 exutoires existants dont 2 situés dans le Var et 1 situé dans les Alpes-Maritimes.



Réalisation des travaux de réseaux d'eaux usées au Trayas à Saint-Raphaël pour permettre un assainissement collectif de qualité.

REPÈRES

180
HABITATIONS
RACCORDÉES

189
PARCELLES
ASSAINIES

COÛT
1,2 M€



STATION D'ÉPURATION DU REYRAN

LA MÉTHANISATION DES BOUES SUR 288 JOURS DE PRODUCTION
DIMINUE DE 25 % LE TONNAGE DE BOUES TRANSPORTÉ



Vue du digesteur de la STEP du REYRAN qui permet de transformer les boues en biogaz.

DES NOMBREUSES RECONNAISSANCES



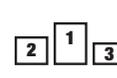
288
jours de production
525 000 M³
de volume produit



25 %
DE BOUES
en moins à transporter
grâce à la méthanisation



756 000 €
de recettes sur 2019
à la CAVEM grâce à
la méthanisation



VICTOIRE
2019
de l'investissement AMF
Association des Maires
de France

À l'issue du traitement des eaux usées réalisé par la station d'épuration du Reyran, les boues sont extraites et transportées dans des centres de compostage situés dans les Bouches-du-Rhône ou le Vaucluse avec un bilan « gaz à effet de serre » conséquent pour la CAVEM. Avec la mise en place d'un digesteur, 25 % des 9 000 tonnes de boues sont transformées en biogaz. Ce biogaz est ensuite lavé pour produire du méthane, puis est réinjecté dans le réseau de distribution de gaz des villes de Fréjus et de Saint-Raphaël pour la consommation des familles bénéficiaires. La CAVEM réalise par ailleurs 756 000 € de recettes par an grâce au rachat du méthane par le gestionnaire du réseau de gaz. Ce projet a été largement soutenu par l'ADEME et la Région.

- ▶ Volumes produits :
525 000 m³
- ▶ Vente de Biométhane :
756 000 €
- ▶ Baisse des tonnages
de boues : -25 %

EN 2021 PROJET DE STATION D'ÉPURATION D'AGAY

En réutilisant les eaux usées traitées, la CAVEM projette en 2021 de fournir de l'eau traitée par ultraviolets pour irriguer le golf de CAP ESTÉREL qui se situe à proximité de la station d'épuration d'AGAY.

CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS ET BON FONCTIONNEMENT

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CAVEM vérifie auprès des propriétaires la conception, l'implantation, la bonne exécution et le bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement des eaux usées individuels et privés reliés au réseau public d'assainissement pour en garantir la conformité de l'installation.

158 CONTRÔLES D'ASSAINISSEMENT ONT ÉTÉ RÉALISÉS DONT :

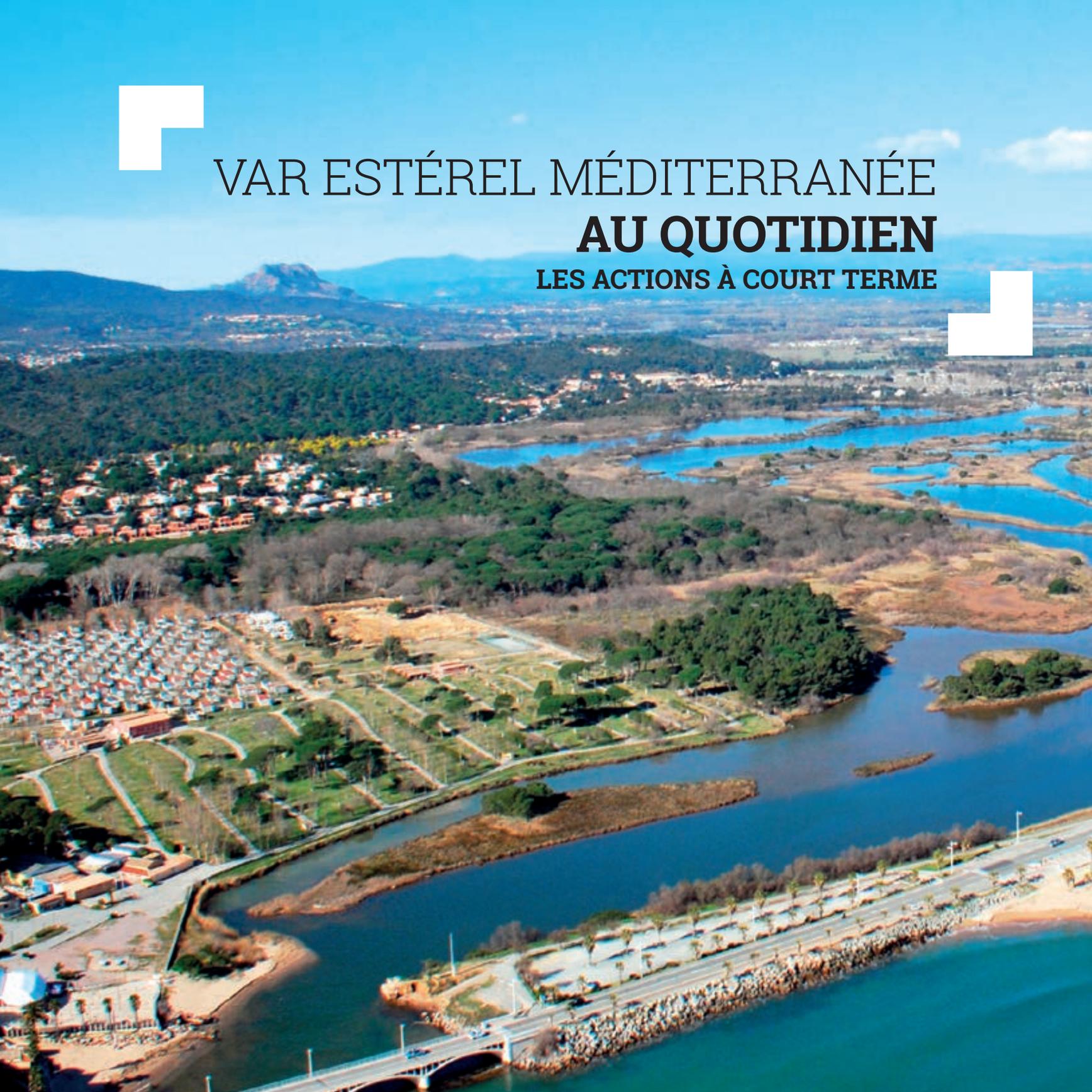
- ▶ 40 contrôles de fonctionnement
- ▶ 52 contrôles en cas de cession immobilière
- ▶ 40 contrôles de conception
- ▶ 26 contrôles de réalisation

PAMI LES 92 CONTRÔLES DE FONCTIONNEMENT :

- ▶ 18 ANC ont fait l'objet d'un avis favorable,
- ▶ 11 ANC ont fait l'objet d'un avis favorable avec réserve,
- ▶ 55 ANC ont fait l'objet d'un avis défavorable,
- ▶ 8 ont fait l'objet d'une obligation de raccordement au réseau d'assainissement d'eaux usées collectif.

2 142 PARTICULIERS NON RACCORDÉS AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DONT :

- ▶ Les Adrets de l'Estérel : 700 ANC
- ▶ Fréjus : 510 ANC
- ▶ Puget sur Argens : 269 ANC
- ▶ Roquebrune-sur-Argens : 633 ANC
- ▶ Saint-Raphaël : 30 ANC

An aerial photograph of a coastal region. In the foreground, a multi-lane road with a bridge crosses a river. The river flows through a landscape of green forests and brownish, dry-looking areas. To the left, there is a residential area with many houses. In the background, there are rolling hills and mountains under a clear blue sky. Two white L-shaped graphic elements are positioned in the top left and top right corners of the image.

VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE
AU QUOTIDIEN
LES ACTIONS À COURT TERME



▶ L'HABITAT	46
▶ LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS	48
▶ L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ	50
▶ LA PROPRETÉ ET LA VALORISATION DES DÉCHETS	52
▶ L'ENVIRONNEMENT	54
▶ LES QUARTIERS PRIORITAIRES	58
▶ LE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM	59
▶ LES ÉQUIPEMENTS ET LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS	60

L'HABITAT

Le Service Habitat met en œuvre le Programme Local de l'Habitat qui fixe, pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre.

Le Clos des Orangers à Fréjus



Les Jardins de Madeline à Saint-Raphaël



Le Domaine du Lac à Puget sur Argens

Des objectifs revus à la hausse parmi :

- ▶ Le développement de l'offre locative sociale
- ▶ L'amélioration du parc de logements privés
- ▶ La gestion des contingents de réservations de logements sociaux
- ▶ La mise à jour de l'observatoire de l'habitat
- ▶ L'évaluation de la politique de l'habitat conduite à travers le Programme Local de l'Habitat

REPÈRES



**194 LOGEMENTS SOCIAUX
NEUFS LIVRÉS DONT**

Fréjus

105 LOGEMENTS

11 Camelin, 45 Garden Square, 13 Le Clos des Orangers, 8 Résidence de l'Agay, 28 autres diffus

Saint-Raphaël

27 LOGEMENTS

Les Jardins de Madeline

Puget sur Argens

62 LOGEMENTS

Domaine du Lac

UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES POUR SÉCURISER 160 LOGEMENTS

Une convention entre la CAVEM, le Conseil Départemental du Var, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'entreprise Dépôt Pétrolier de Côte d'Azur et l'État a été établie afin de gérer la mise en œuvre du financement des travaux de sécurisation des riverains prescrits par le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Cette convention a été approuvée lors du Conseil communautaire du 16 décembre 2019 ; le dispositif concerne environ 160 logements.



AVEC « RÉNOVER POUR HABITER MIEUX 2017-2020 » 112 LOGEMENTS RÉHABILITÉS

Le programme Rénover pour Habiter Mieux a permis en 2019 de financer les travaux de 112 projets dont 30 logements pour le maintien des personnes handicapées et/ou âgées à domicile, 71 logements pour la lutte contre la précarité énergétique et 2 logements pour la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé de propriétaires bailleurs.

La bonne dynamique du programme passe l'objectif initial visé de 226 logements à 259 logements rénovés sur 3 ans.

Le niveau de performance énergétique progresse avec d'une part un gain énergétique estimé à 55 % sur l'ensemble des projets du parc privé et d'autre part l'atteinte à un niveau de performance énergétique RT 2012 - 10 % par 387 logements sociaux neufs sur les 561 logements sociaux financés.

UNE OFFRE LOCATIVE RENFORCÉE AVEC 561 LOGEMENTS FINANCÉS

En 2019, 561 logements sociaux supplémentaires ont été financés et 194 logements locatifs sociaux neufs ont été mis à la location pour satisfaire la demande en logements des ménages. Parmi les 561 logements locatifs sociaux supplémentaires financés, 170 le sont en Prêt Locatif Aidé d'Intégration, 350 en Prêt Locatif à Usage Social et 41 en Prêt Locatif Social.

Cette offre locative participe au développement économique du territoire en permettant aux entreprises de loger leurs salariés.

UNE PLATEFORME TERRITORIALE D'ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT

La mise en place de cette plateforme dans le cadre du plan quinquennal « pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme » a permis au comité opérationnel d'étudier 18 cas pour remédier aux situations de personnes relevant de problématiques complexes et en proie à de nombreuses difficultés soit pour se maintenir dans leur logement soit pour y accéder.

FOCUS

QUELLES SONT LES AIDES ALLOUÉES PAR LA CAVEM ?

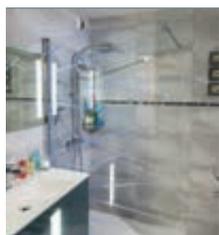
1 605 200 €
sur les crédits délégués par l'État
aux bailleurs sociaux

1 216 000 €
sur son budget propre à destination
des bailleurs sociaux

392 556 €
sur les crédits accordés par
l'Agence Nationale de l'Habitat
aux propriétaires privés

171 597 €
sur son budget propre à destination
des propriétaires privés pour
les travaux dont 66 911 € de la Région

LA RÉHABILITATION DU PARC PRIVÉ A GÉNÉRÉ



1 539 775 €

de travaux pour les entreprises du tissu économique local

LA MOBILITÉ ET LES TRANSPORTS

Pour répondre aux attentes des usagers, l'offre en matière de transports a évolué en 2019 en veillant à proposer une politique de transports et de mobilité à l'échelle territoriale permettant d'offrir une desserte complémentaire équilibrée et une inter-modalité des transports. Tout en visant l'optimisation des moyens, ce maillage du territoire, plus efficace, offre aux usagers le choix d'adapter leurs transports entre bus, co-voiturage, autopartage, vélo, stationnement, ou encore marche à pieds pour un gain de temps et d'énergie au quotidien.



Bus scolaire de la CAVEM : des transports scolaires supplémentaires ont été mis en place sur Fréjus



Bus urbain de la CAVEM : des renforts de lignes ont été mis en place sur Fréjus, Saint-Raphaël et Roquebrune-sur-Argens

CHIFFRES CLÉS 2019

- ▶ Coût du transport de 755 922 €
- ▶ 1 476 771 km réalisés soit 2 771 km en plus
- ▶ 1 846 732 voyages sur le réseau urbain soit une hausse de fréquentation de 12 %

RÉALISATIONS 2019

LIGNES SCOLAIRES : AJOUT DE TRANSPORTS

- ▶ Mise en place de transports scolaires supplémentaires sur Fréjus, quartier des Vernèdes
- ▶ Réaménagement des services scolaires primaires de Puget sur Argens

LES ARRÊTS DE BUS

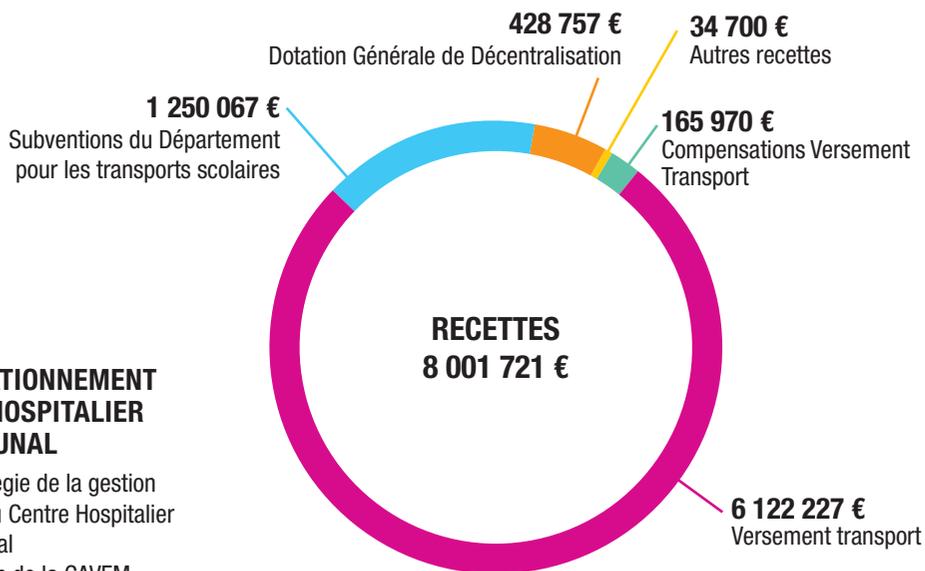
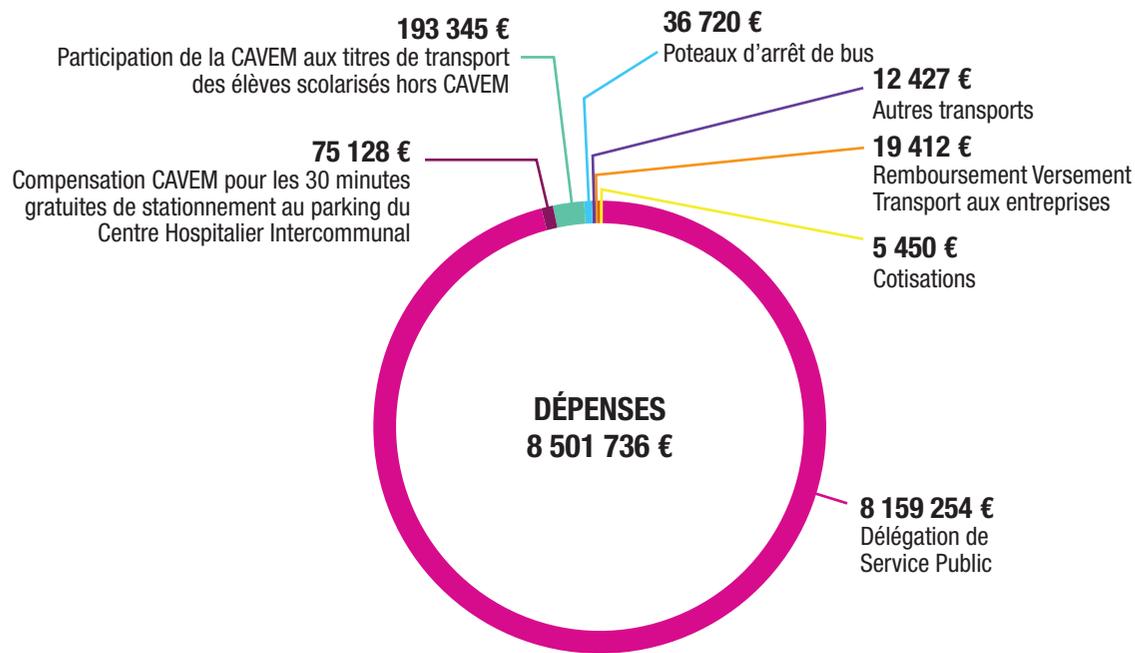
- ▶ Achat de 40 poteaux d'arrêt de bus pour finaliser l'harmonisation du mobilier urbain du réseau

CONVENTION AVEC LA RÉGION

- ▶ Nouvelle organisation des ventes de titres hors périmètre de transport urbain : mise en place d'un remboursement quote-part aux familles en raison de l'ouverture d'une école supplémentaire

LIGNES URBAINES : AJOUT DE DESSERTES

- ▶ Mise en place d'une ligne supplémentaire le dimanche reliant Saint-Raphaël et Fréjus par le bord de mer
- ▶ Rotations supplémentaires sur les lignes urbaines de Saint-Raphaël et prolongement de certaines courses jusqu'à Roquebrune-sur-Argens
- ▶ Mise en place d'un transport nocturne estival dédié pour les quartiers de Saint-Raphaël



PARC DE STATIONNEMENT DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

- ▶ Reprise en Régie de la gestion du parking du Centre Hospitalier Intercommunal
- ▶ Compensation de la CAVEM pour la mise en place de la première demi-heure gratuite de stationnement
- ▶ Hausse du chiffre d'affaires à hauteur de 449 154 €

APPEL À PROJET VÉLO ET TERRITOIRES : LA CAVEM RETENUE

La CAVEM a répondu à l'appel à projet Vélo et territoires et a été retenue en mai 2019 pour le financement de son Schéma Directeur Vélo à hauteur de 50 % du coût global, d'un montant prévisionnel de 30 000 €. Ce schéma, considéré comme le préalable à une politique d'aménagement cyclable du territoire permettra de débloquer des fonds de l'État afin de réaliser notamment des continuités cyclables.

PERSPECTIVES 2020

- ▶ Mise en place de la tarification unique pour les transports en commun avec la Région avec interopérabilité des systèmes billettiques entre les réseaux
- ▶ Plans de Déplacement Inter-Administration : déploiement de l'information du réseau de bus dans les sites de la CAVEM, Saint-Raphaël et Fréjus
- ▶ Création des pôles d'échanges multimodaux et de covoiturage

I L'HYGIÈNE ET LA SANTÉ

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) a pour mission de préserver la santé des personnes et la protection de leur environnement. Ses domaines d'intervention couvrent l'hygiène de l'habitat, le respect des règles d'hygiène alimentaire, la lutte contre les nuisances sonores émanant des activités professionnelles, l'autosurveillance de la qualité des eaux de baignade, la lutte contre les pollutions environnementales ainsi que le suivi de la qualité de l'air dans les établissements recevant du public. Ce service intervient également dans le domaine de la santé en assurant les séances de vaccination et le suivi de vaccination de la population.

ENQUÊTES SUR LE TERRITOIRE

Le SIHS est saisi directement par les occupants des lieux ou sur les conseils de l'Agence Départementale de l'Information au Logement (ADIL), les assistantes sociales du Conseil Départemental, les agences gestionnaires et syndicats, les propriétaires, le voisinage, les associations, etc.

136 ENQUÊTES HABITAT

- ▶ 132 enquêtes sur l'habitat liées aux pollutions environnementales et assainissement
- ▶ 1 enquête de regroupement familial
- ▶ 3 enquêtes de punaises de lit

RÉPARTITION DES ENQUÊTES

- ▶ FRÉJUS : 67
- ▶ SAINT-RAPHAËL : 45
- ▶ ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS : 17
- ▶ PUGET SUR ARGENS : 6
- ▶ LES ADRETS DE L'ÉTÉREL : 1



VEILLER À LA SANTÉ DANS L'HABITAT

Le SIHS veille à faire appliquer le Code de la Santé Publique, le Règlement Sanitaire Départemental et autres réglementations pouvant aboutir à un arrêté d'insalubrité du logement par le Préfet avec interdiction définitive ou temporaire d'habiter dans les lieux lorsqu'une nuisance est susceptible de porter atteinte à la santé de ses occupants ou du voisinage.

Depuis 2017, les lieux d'intervention ont concerné à 99 % le domaine privé en raison principalement de problèmes d'humidité et de prolifération de moisissures, d'aide au traitement des dégâts des eaux, d'accumulation de déchets dans le logement, du risque électrique, de la dégradation des parties communes ou encore de la suspicion de péril et les nuisances environnementales.

Exemple d'un logement insalubre

INTERVENIR CONTRE LES NUISANCES SONORES

Véritable problème de santé publique, le bruit génère une perturbation du sommeil, de fatigue et de stress. Le SIHS intervient pour les nuisances sonores émanant d'activités professionnelles et de musiques amplifiées. Sur les 25 dossiers ouverts, 13 d'entre eux concernaient une activité professionnelle et 12 autres concernaient la musique amplifiée.

Le bruit lié à une activité professionnelle a généré l'ouverture de 25 dossiers dont 14 mesures sonométriques et 11 mises en demeure tandis que la musique amplifiée a généré 19 dossiers ouverts comprenant des mesures sonométriques et des mises en demeure.

CONTRÔLER LE RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Le SIHS contrôle la préparation, la distribution, le transport et la conservation des denrées sur l'ensemble du territoire afin de faire respecter l'application des règles d'hygiène alimentaire.

LES ACTIONS MENÉES POUR 146 ÉTABLISSEMENTS CONTRÔLÉS

- ▶ 97 rappels à la réglementation
- ▶ 35 mises en demeure et injonctions de mises en conformité
- ▶ 48 visites de vérification pour donner suite à mise en demeure ou avertissement avec non-conformité majeure
- ▶ 14 établissements en visite conseil avant ou en cours de travaux
- ▶ 10 fermetures administratives de structures de restauration et boulangerie-pâtisserie
- ▶ 1 interdiction de vente pour commerce de bouche
- ▶ 109 réponses aux signalements divers de consommateurs.

Séance de vaccination

470 VACCINS RÉALISÉS EN 2019

Une fois par mois, une séance de vaccination gratuite est assurée par le SIHS pour lutter contre les pandémies.

En 2019, 2 700 personnes ont fait l'objet d'une convocation et 4 189 certificats de vaccination ont été délivrés à la population.

SUIVI VACCINAL :

- ▶ 470 vaccins administrés
- ▶ 364 personnes suivies dont 56 % d'hommes et 65 % de moins de 15 ans



LE CONTRÔLE DES EAUX

AUTOSURVEILLANCE DES EAUX DE BAINNADE

Tandis que les contrôles sanitaires des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux de baignade sont de la compétence de l'Agence Régionale de la Santé, le SIHS assure l'autosurveillance des eaux de baignade avec un micro-laboratoire. Le service intervient également pour lutter contre toutes les pollutions environnementales ayant un impact sur la santé des personnes et ou la salubrité.

En 2019, l'autosurveillance a représenté sur la période de juillet et août 242 analyses pour les eaux de baignade de Saint-Raphaël et Fréjus.

LE CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT

Dans le domaine de l'assainissement, 47 dossiers ont été ouverts et 19 procédures de mise en demeure ont été réalisées.

LE CONTRÔLE DES RÉSEAUX D'EAU CHAUDE

Dans le cadre de la surveillance des réseaux d'eau chaude et plus précisément de la recherche de Légionellose, 3 bâtiments intercommunaux ont fait l'objet d'un diagnostic et 13 analyses ont été effectuées durant l'année

LA PROPRETÉ ET LA VALORISATION DES

La CAVEM gère la collecte des Déchets Ménagers et Assimilés, les déchèteries et la propreté urbaine sur l'ensemble du Territoire. Ces prestations sont confiées à des prestataires privés pour Saint-Raphaël, Fréjus et Roquebrune-sur-Argens tandis qu'elles sont assurées en régie par la Direction Propreté et Valorisation (DIPROVAL) pour Puget sur Argens et les Adrets de l'Estérel. Le service DIPROVAL travaille en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV) qui assure le traitement et la valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés.

RÉALISATIONS 2019

- ▶ Renouvellement du parc de véhicules et de matériel du service DIPROVAL pour un coût de 895 000 € : acquisition de bennes à ordures ménagères 19 T et 26 T, de 2 mini-bennes, d'une balayeuse, d'une mini pelle, d'un ampli roll, et de caissons 30 m³ et 8 m³
- ▶ Mutualisation de la dotation en bacs de collecte sélective pour toutes les communes

CRÉATION DE LA MATRICE COMPTACOÛTS DE LA CAVEM

Un nouveau dispositif d'analyse et de suivi des coûts de gestion des déchets a été mis en place avec la matrice ComptaCoût®, outil mis au point et proposé par l'ADEME. Cette matrice permet aux collectivités locales d'identifier des pistes de maîtrise des coûts de gestion des déchets grâce à une comptabilité analytique adaptée avec la mise en place des indicateurs de suivi de tonnages de Déchets Ménagers et Assimilés collectés par flux et par commune.

LES RECETTES PROVIENNENT

- ▶ de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- ▶ des recettes des déchèteries
- ▶ de la redevance « Campings »
- ▶ des fonds européens de la Région PACA.

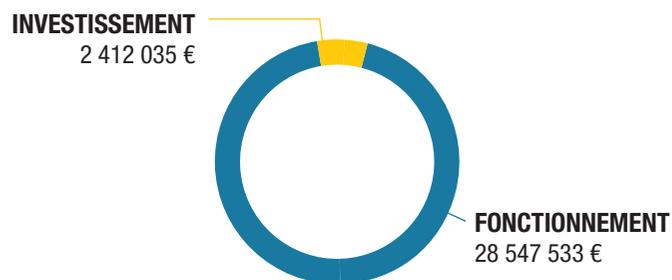


Slogan créé par la direction de la communication « Moi je ne jette pas je trie » pour la nouvelle flotte de véhicules du service DIPROVAL

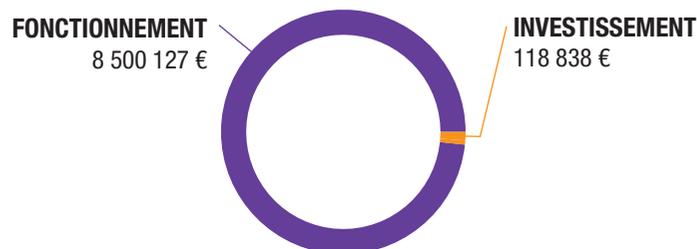


Nouvelle mini benne à ordures avec l'habillage du slogan

LES DÉPENSES DU BUDGET COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS



LES DÉPENSES DU BUDGET PROPRETÉ URBAINE



DÉCHETS

ACTIONS 2019

- ▶ Création de points d'apports volontaires sur Fréjus, Puget sur Argens, Saint-Raphaël
- ▶ Mise en place d'un suivi de la prestation de collecte textiles
- ▶ Extension du parc de colonnes enterrées, semi-enterrées et aériennes à Roquebrune-sur-Argens
- ▶ Extension de la collecte des biodéchets dans les cantines scolaires de Saint-Raphaël, Puget sur Argens
- ▶ Mise en place d'une collecte des déchets verts en porte-à-porte quartier Valescure à Saint-Raphaël
- ▶ Mise en place de bennes pour la gestion des déchets des inondations

OBJECTIF 65 % DE DÉCHETS VALORISÉS EN 2025

- ▶ Baisse des dépenses de fonctionnement par le renouvellement du matériel de collecte, de propreté urbaine et des déchèteries
- ▶ Réduction des coûts de transports grâce à la réouverture par le SMiDDEV de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux des Lauriers à Bagnols-en-Forêt
- ▶ Diminution de l'enfouissement au profit de la valorisation des déchets collectés

PERSPECTIVES 2020

LE PROGRAMME "LIFE IP SMART WASTE" :

- ▶ Réalisation d'une étude sur les Déchets d'Activité Économique pour la réduction de ces déchets
- ▶ Acquisition d'un logiciel embarqué pour optimiser les circuits des véhicules de collecte et la qualité du tri
- ▶ Poursuite du géoréférencement des système d'information géographique de la CAVEM



REPÈRES

110 803 TONNES
de déchets ont été collectées sur le territoire de la CAVEM dont 52 % valorisées

273 TONNES
de Textiles-Linge de Maison- Chaussures collectées et valorisées

74 TONNES
de biodéchets des cantines scolaires collectées et valorisées

L'ENVIRONNEMENT

Pour préserver l'environnement, sur un socle d'Éco-mobilisation durable qui comprend le Plan Climat Air Énergie Territorial et les actions liées au Développement Durable, la CAVEM met en œuvre des moyens pour lutter contre les nuisibles et protéger la biodiversité à l'échelle intercommunale.

LE SERVICE ÉCO-MOBILISATION DURABLE

La Cellule Éco-mobilisation durable porte le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui est un projet territorial de développement durable ayant pour finalité la lutte contre le changement climatique. Ce plan vise d'une part à limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en augmentant la production d'énergies renouvelables et d'autre part à réduire la vulnérabilité du territoire au changement climatique. La cellule coordonne les actions liées au développement durable qui doivent permettre « un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans compromettre ceux des générations futures » en s'appuyant sur les 3 piliers que sont l'Environnement, le Social et l'Économie. Elle élabore également le Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable et organise l'événement annuel de l'Environnement et du Développement Durable « Planète CAVEM ».



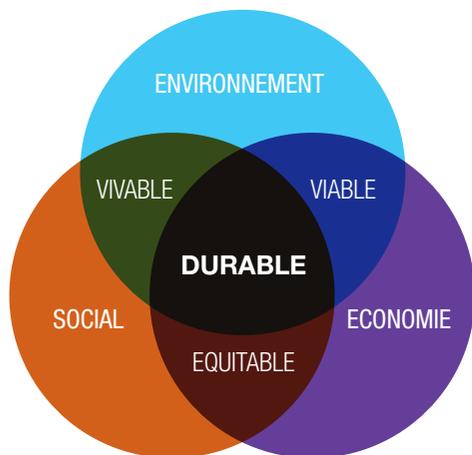
©Laurent Ballesta, Andromède Océanologie

Mission GOMBESSA V - Station bathyale

Cette première mondiale associe recherche scientifique marine et performance technique et sportive avec la plongée à saturation et la plongée sportive profonde. Gombessa V permet de descendre chaque jour à de grandes profondeurs avec une tourelle pour explorer sans limite des espaces encore vierges.



Atelier pédagogique pour les enfants durant l'événement Planète CAVEM 2019



LES OBJECTIFS DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Mettre en place un programme de 48 actions dans un délai de 6 ans qui doit permettre d'atteindre les objectifs fixés par la CAVEM en termes

- ▶ de réduction des consommations énergétiques : - 56 % à l'horizon 2050 par rapport à 2012
- ▶ de réduction des émissions de gaz à effet de serre : - 43 % en 2030 par rapport à 2012
- ▶ de réduction de polluants et de production d'énergies renouvelables avec la production photovoltaïque de 264 GWh/an en 2030 et la production de 430 000 m³/an de biogaz

TEMPS FORTS

LE 2^e PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE ADOPTÉ EN RÉGION SUD PACA :

le 30 septembre 2019, adoption définitive du Programme Stratégique et de ses 48 actions par un vote à l'unanimité des élus du Conseil Communautaire.

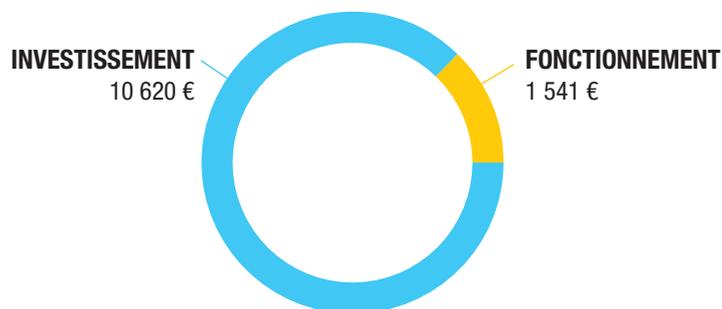
AVEC LAURENT BALLESTA, RETOUR SUR L'EXPÉDITION DE GOMBESSA V :

une première mondiale avec le maintien pendant 28 jours dans des conditions de plongée à 120 m de profondeur (soit 13 Bars de pression).

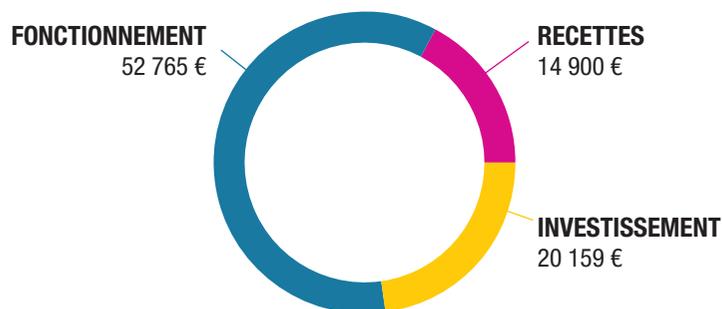
PLANÈTE CAVEM LABELLISÉE FÊTE DE LA SCIENCE TOUCHE TOUS LES PUBLICS

Durant la 4^e édition de Planète CAVEM qui s'est tenue du 4 au 11 octobre 2019, deux moments forts de l'événement annuel ont rassemblé plus d'un millier de personnes lors de la conférence de Laurent BALLESTA et de la soirée interactive Bio-Sphère animée par Cyril DUFER sur les thèmes des Déchets et de l'Eau. Par ailleurs, plus de 1 500 élèves ont participé à des conférences, des projections de films de Laurent BALLESTA « 700 requins dans la nuit » ou encore de Yann Arthus BERTRAND « la Soif du monde », à des ateliers pédagogiques et aussi des sorties en mer avec le Sea Explorer pour 180 élèves des classes des Aires Marines Éducatives.

BUDGET PCAET



BUDGET DÉVELOPPEMENT DURABLE



LUTTER CONTRE LES NUISIBLES

En luttant contre les nuisibles, la cellule contribue au confort de vie des administrés et prévient des risques sanitaires liés à la colonisation de notre territoire par le moustique Tigre, vecteur potentiel des maladies de la dengue, du chikungunya et du zika. Cette cellule mène également chaque automne une campagne de lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires du pin. Elle gère par ailleurs le plan d'Action en Réseau pour l'Éradication du Charançon rouge et l'Assainissement des Palmiers (ARECAP) qui est une opération de traitement de masse des palmiers contre le Charançon rouge à l'échelle intercommunale, impliquant les propriétaires publics et privés.



Le service a participé à un reportage de France Télévision : les envahisseurs - espèces invasives en Corse et dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes



Traitement préventif d'un palmier contre le charançon par injection de Benzoate d'émamectine

PERSPECTIVES 2020

Au printemps 2020, une « palmeraie virtuelle » expérimentale verra le jour afin de leurrer le charançon et de le détourner des palmiers réels.

Dans le cadre d'un appel à candidature de piégeage de charançons, 250 pièges seront mis à disposition des administrés pour un total de 1 050 pièges répartis sur le territoire.

CONTRE LES MOUSTIQUES

- ▶ Traitements biologiques préventifs pour 95 % des interventions soit 1 838 gîtes cartographiés
- ▶ Traitements chimiques pour 5 % des interventions soit 365 coffrets techniques



CHIFFRES CLÉS

350 demandes d'interventions

1 205 jardins visités

2 203 gîtes larvaires gérés

CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE

Méthode de lutte par phéromone appliquée au mois de juin aboutissant à la disparition naturelle de l'insecte par confusion sexuelle avec le traitement de 85 zones sensibles du domaine public pour un total de 1 150 arbres à risque.

CONTRE LE CHARANÇON ROUGE DU PALMIER

4^e année pour l'opération **ARECAP 500 pièges** : suivi mensuel de 300 pièges à charançon sur le domaine public et de 250 sur le domaine privé avec le contrôle de l'évolution du ravageur pour endiguer sa prolifération.



CHIFFRES CLÉS

3 000 propriétaires inscrits à ARECAP

5 991 palmiers traités

21 770 charançons rouges capturés

Sur 3 ans, 80 palmiers sauvés représentent une économie de :

- ▶ 65 000 € de frais d'abattage
- ▶ 500 000 € de perte patrimoniale

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE

Au sein du Pôle Environnement Développement Durable et Démoustication (E3D), le service intercommunal de biodiversité a en charge la conservation des habitats naturels et la préservation des sites comprenant l'ensemble des espèces faunes et flores. Ce service a notamment pour mission de répondre aux besoins des communes membres qui demandent son conseil et son accompagnement pour la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques dans les situations d'interférence entre des projets d'urbanisme locaux ou encore des manifestations culturelles et sportives. Par ailleurs, d'autres missions de gestion des milieux naturels sont assurées pour l'Observatoire Marin de la CAVEM, le Conservatoire du Littoral des étangs de Villepey et les sites Natura 2000.

■ RÉALISATIONS

- ▶ Création de l'observatoire Marin de la CAVEM
- ▶ Intégration de la Gestion des Étangs de Villepey comportant les missions d'aménagement, de suivis scientifiques, de sensibilisation, de surveillance et de police de l'environnement. Mise en œuvre par une équipe de 4 gardes du littoral
- ▶ Ouverture au public de l'observatoire de la lagune en janvier 2019 pour sensibiliser le grand public à la gestion durable des lagunes méditerranéennes
- ▶ Reconnaissance nationale attribuée à la CAVEM comme « Territoire Engagé pour la Nature » : première candidature, première libellule
- ▶ Signature d'une convention de partenariat entre le Syndicat Mixte du Massif des Maures et la CAVEM pour la gestion de l'animation du Rocher de Roquebrune-sur-Argens jusqu'au 30 avril 2021
- ▶ Sensibilisation des scolaires via l'Appel à Projet de l'Office Français de la Biodiversité pour les Aires Marines Éducatives auprès de 3 classes, et via le 1^{er} Appel à Projets Biodiversité de la CAVEM auprès de 12 classes des écoles maternelles et primaires avec l'accompagnement de plus d'une dizaine de classes scolaires et demande d'agrèments à l'Éducation Nationale pour les animateurs Natura 2000

■ UN TERRITOIRE ANIMÉ ET GÉRÉ SUR

- ▶ 51 km de littoral
- ▶ 20 000 ha pour 4 sites Natura 2000 sur 6
- ▶ 271 ha pour les Étangs de Villepey

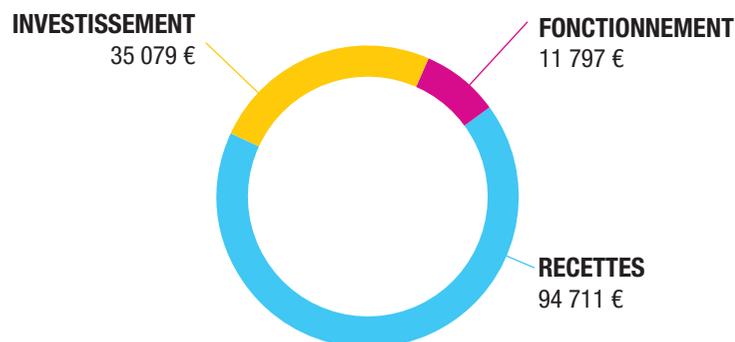
■ LES SITES NATURA 2000 CONCERNÉS

- ▶ L'Estérel avec 15 088 ha en animation complète
- ▶ le Val d'Argens Aval avec la mise en œuvre d'une veille réglementaire sur 3 097 ha du site de Roquebrune-sur-Argens à Vidauban
- ▶ L'Embouchure de l'Argens avec 1 380 ha en animation complète
- ▶ Le Rocher de Roquebrune-sur-Argens inclus dans le site « Plaine et Massif des Maures » avec 624 ha en animation

■ SENSIBILISATION EN HAUSSE POUR

- ▶ 600 participants aux journées mondiales des zones humides dont 400 scolaires
- ▶ 500 scolaires sensibilisés lors d'événements
- ▶ 200 participants à la Fête de la nature et à la Nuit de la chauve-souris

BUDGET BIODIVERSITÉ



PERSPECTIVES 2020

UN OBSERVATOIRE MARIN POUR LANCER ET ASSURER UN STERE

- ▶ Le Schéma Territorial de Restauration Ecologique (STeRE) basé sur la restauration et la non-dégradation des milieux marins a pour vocation d'accompagner un développement économique durable en préservant, restaurant et valorisant les ressources du Territoire

L'OBSERVATOIRE MARIN CRÉE LE PROJET CAP ROUX 2023

- ▶ Les 450 ha du Cantonnement de pêche du Cap Roux abritent des habitats et des espèces remarquables dont la préservation sera renforcée et pérennisée grâce au projet CAP ROUX 2023 et l'implication de ses différents partenaires

UN PROJET PÉDAGOGIQUE AUX ÉTANGS DE VILLEPEY

- ▶ Réalisation d'études structurantes pour l'élaboration du projet de la « Maison des Étangs de Villepey - Grandeur Nature »

LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale envers les quartiers défavorisés et leurs habitants, la politique de la ville conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements doivent permettre d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers défavorisés. Pour y parvenir, des Contrats de Ville conclus pour 6 ans sont déployés à l'échelle intercommunale avec un plan d'actions fondé sur 3 piliers : la cohésion sociale, l'emploi et le développement économique, le cadre de vie et la rénovation urbaine.

Atelier pédagogique pour les enfants des centres sociaux et des centres de loisirs dans le cadre de l'événement Planète CAVEM 2019

UN NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL ET D'ANIMATION SOCIALE DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2019

Les partenaires financeurs du Contrat de Ville - État, CAF, CAVEM et Ville de Fréjus - ont œuvré afin qu'une nouvelle structure municipale puisse apporter une réponse adaptée et efficace aux besoins sociaux prioritaires de la population du quartier de la Gabelle suite au retrait de l'agrément centre social par la CAF aux Centres Sociaux et Culturels Fréjusiens.

LES TEMPS FORTS DU CONTRAT DE VILLE EN 2019

- ▶ Modernisation du Contrat de Ville existant selon les priorités gouvernementales inscrites dans la feuille de route de la « Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers » découlant du Pacte de Dijon et du PAQTE.
- ▶ Prorogation du Contrat de Ville par avenant au 31 décembre 2022 approuvé par le Conseil Communautaire le 16 décembre 2019.
- ▶ 34 actions sont financées dont 26 sur le volet Cohésion Sociale, 1 sur le volet Habitat et 7 sur le volet Emploi - Développement économique.



LE BUDGET GLOBAL DU SERVICE DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS ANNUEL :

290 880 € des Partenaires - État, Ville de Fréjus, CAVEM - dont 107 500 € de la CAVEM pour le financement de 34 actions en direction des habitants des quartiers « prioritaires » et « en veille active ».

PARTICIPATION CAVEM
37 % du budget global



Spectacle de la présentation de la saison Aggloscènes
le 7 juin 2019



Théâtre Intercommunal Le Forum -
Salle Gounod de 851 places

LE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM

Pour sa 9^e année d'exploitation, le Théâtre Intercommunal Le Forum, qui est un équipement géré par la CAVEM, couvre pour la saison 2018-2019 toutes les catégories du spectacle vivant avec un taux de remplissage de fréquentation de 90,5 % toutes séances confondues.

36 620 SPECTATEURS POUR LES 3 SAISONS CULTURELLES

- ▶ **Aggloscènes** : 26 spectacles,
23 500 spectateurs
- ▶ **Aggloscènes Junior** : 14 spectacles,
42 séances, 12 000 spectateurs
65 % des jeunes spectateurs sont passés
par un atelier de médiation culturelle afin de
comprendre les choix artistiques et ainsi mieux
cerner le spectacle. Soit près de 300 heures
d'interventions en milieu scolaire, dans les
centres aérés, dans les centres sociaux
ou encore à l'hôpital de jour

- ▶ **Aggloscènes Local** : 9 séances assurées par
les compagnies du territoire de l'Agglomération,
1 120 spectateurs

LE THÉÂTRE C'EST AUSSI :

- ▶ de l'aide à la création artistique : création de
spectacles, résidence d'artistes, coproduction
- ▶ des expositions d'artistes plasticiens
- ▶ un réseau d'une quarantaine de mécènes

LES 10 ANS DU THÉÂTRE S'EXPOSENT

Le service des archives
poursuit son développement
de gestion documentaire en
proposant une exposition
inédite sur site en mai 2020
à l'occasion des 10 ans
du Théâtre Intercommunal
Le Forum.

LES ÉQUIPEMENTS ET LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

La CAVEM gère la programmation, l'organisation d'événements et l'entretien des équipements du Palais des Sports Jean-François KRAKOWSKI et du stade Eugène ROSSI.

LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS



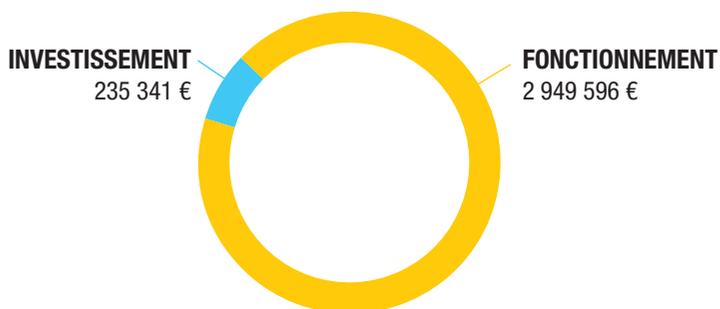
■ HANDBALL AVEC LE SRVHB

- ▶ Le Raphaëlois Adrien DIPANDA a terminé 3^e des championnats du monde de handball avec l'équipe de France.
- ▶ Coupe d'Europe EHF 2018-2019 de handball masculin pour le Saint-Raphaël Var HandBall (SRVHB) :
 - ▶ 3 matchs de poule contre La Rioja (Espagne), Futsche Berlin (Allemagne) et Balatonfüredi KSE (Hongrie).
 - ▶ Quart de finale contre le FC Porto (Portugal).

■ VOLLEY-BALL AVEC LE SRVVB

- ▶ Le Saint-Raphaël Var Volley-Ball (SRVVB) est vainqueur de la Coupe de France de volley-ball féminin le 3 mars 2019.
- ▶ Coupe d'Europe CEV 2018-2019 de volley-ball féminin pour le SRVVB :
 - 8^e de finale contre Zok Bimal Brcko (Bosnie-Herzégovine).
 - Quart de finale contre Bekescaba (Hongrie).

BUDGET GLOBAL DES SPORTS



■ RUGBY AVEC LE CARF

- ▶ Le Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien a terminé 2^e de son groupe de Fédérale 2
- ▶ Qualification pour les 16^e face à Saint-Jean-en-Royans puis pour les 8^e de finales face à Rumilly.

LES ÉQUIPEMENTS

■ LE PALAIS DES SPORTS JEAN-FRANÇOIS KRAKOWSKI - LE HANDBALL

RÉALISATIONS

- ▶ Création d'un local de stockage en extérieur
- ▶ Rénovation de la peinture autour de l'aire de jeux, du hall et des bureaux du Palais des Sports

TEMPS FORTS

- ▶ 30 500 spectateurs pour la saison sportive 2018-2019
- ▶ 72 rencontres sportives dont 19 pour l'équipe phare du SRVHB
- ▶ Utilisation hebdomadaire moyenne de 46 heures 30 sur 10 mois et demi
- ▶ 74 manifestations au Salon VIP

■ LE STADE EUGÈNE ROSSI - LE RUGBY

- ▶ Le rugby est pratiqué avec un seul club résident le Club Athlétique Raphaëlo-Fréjusien (CARF). Le club évolue à son plus haut niveau en Fédéral 2.

TEMPS FORTS

- ▶ 47 rencontres sportives allant de la Fédérale 2 à l'école de rugby et 10 tournois
- ▶ Utilisation hebdomadaire moyenne de 23 heures sur 10 mois



LE LOGO DE LA CAVEM

Créé en 2014, le logo de la CAVEM a pour objectif de se démarquer de toute autre signalétique et d'identifier rapidement la communication de l'institution. La CAVEM exerce un grand nombre de compétences dans le quotidien de chacun. Ainsi, l'information délivrée devient visible et identifiable grâce au logo.

LE DÉCRYPTAGE :

Un carré extérieur symbolisant les éléments naturels souligne la beauté d'un Territoire remarquable si diversifié et contrasté géographiquement par ses couleurs :

- ▶ le bleu de l'azur pour la mer,
- ▶ le vert pour le massif forestier de l'Estérel,
- ▶ l'ocre rouge pour la terre et les roches,
- ▶ le jaune pour le soleil

Encadré par les éléments naturels, le carré intérieur symbolisé par la couleur bleu-gris rappelle le développement économique nécessaire à toute évolution.

Au centre de ce développement économique se trouve un cercle à l'intérieur duquel la lettre C symbolise la réunion de 5 entités. C pour commune mais aussi pour connexion avec l'esprit communautaire réunissant les cinq communes de la CAVEM.

Le logotype ne peut en aucun cas être modifié.

Publication de la CAVEM

624 chemin Aurélien – CS 50133 - 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Directeur de la publication :

Roland BERTORA

Directrice de la Communication :

Anne-Claire LEFÈVRE

Crédits photos :

C. DELVILLE - www.vues-aériennes.com - Estérel Côte d'Azur -
N. GOMEZ - M. EISENLOHR - L. BALLESTA - DR CARF -
Département du Var - Services CAVEM - DR SRVVB - DR

Conception : STRATIS (www.stratis.fr)

Impression : TRULLI - Mai 2020

Tirage : 500 exemplaires

Remerciements à l'ensemble des personnes ayant collaboré
à la réalisation de ce document.

